



# LE DOSSIER DE CONJONCTURE NORD - PAS-DE-CALAIS

Situation fin septembre 2011

## Trois pôles pour améliorer la lisibilité de l'action publique



### LE DOSSIER DE CONJONCTURE EN RÉGION NORD - PAS-DE-CALAIS

Situation fin septembre 2011

Les Synthèses de la Direccte • n°10 • janvier 2012

ISSN 2115-8452

Direction de la publication : Annaïck LAURENT

Coordination du dossier : Bruno CLÉMENT-ZIZA, Juliette CULOT

Ont collaboré :

- pour les tensions sur le marché du travail : Patrick MICHALIK
- pour le commerce extérieur : Gilles BAUDOUIN, Samuel LEFEBVRE
- pour les mutations économiques : Valérian PHAM-NGOC, Marie BOUTEILLER, Isabelle LORTHIOIR, Peter FARDEL
- pour l'économie de proximité : Patrick BARTIER

## ENVIRONNEMENT ÉCONOMIQUE

Au troisième trimestre 2011, le contexte économique apparaît plus dégradé qu'au trimestre précédent. Cependant, la contraction de l'activité ne semble pas comparable aux prémices de la crise survenue en 2008. L'analyse tend à montrer que la croissance régionale, peu soutenue depuis la mi-2010, marque le pas sans pour autant s'effondrer.

Le 3<sup>e</sup> trimestre 2011 confirme le décrochage des exportations, dans un contexte toujours plus favorable qu'au cours des 9 premiers mois de 2010. Les importations ont également diminué, de manière plus intense que les exportations.

Après un an de création ininterrompue, les destructions d'emploi ont repris dans le Nord - Pas-de-Calais (-0,1 %) comme en France (-0,2 %). Par comparaison, au 3<sup>e</sup> trimestre 2008, le recul de l'emploi était de -0,6 % en région. L'intérim, stable ce trimestre, n'a pas servi de variable d'ajustement comme en 2010.

L'industrie a perdu des emplois directs et intérimaires. Plus surprenant, le commerce a détruit 900 emplois après un nombre de créations sans précédent au 2<sup>e</sup> trimestre. Les services marchands ont gagné des emplois, essentiellement hors intérim. Enfin la construction a nettement utilisé l'intérim pour combler ses besoins alors qu'elle a détruit dans le même temps des emplois dans son cœur de métier.

Le nombre de demandeurs d'emploi a atteint le record historique de 329 000 personnes, résultat d'une hausse presque continue depuis le 2<sup>e</sup> semestre 2008. La durée du chômage tend à s'allonger, la région comptant toujours plus de demandeurs d'emploi de longue durée. Parmi les nouvelles inscriptions à Pôle emploi, les entrées suite à la fin d'un contrat précaire (CDD et intérim) connaissent une hausse sensible. Les licenciements économiques ne représentent que 1,9 % des inscriptions.

La situation du marché du travail explique l'indicateur de tension historiquement faible en région. Seules les tensions dans les métiers de l'industrie augmentent, conjuguant une baisse du nombre de demandeurs d'emploi et une légère hausse des offres d'emploi, notamment de moyenne et longue durée.

Les variations combinées de la population active et du marché du travail conduisent à une stabilisation du taux de chômage régional à 12,6 % de la population active.

Les créations d'entreprises accusent enfin une baisse de -12 % sur les 9 premiers mois de l'année par rapport à 2010. Sur la même période, les défaillances seraient en baisse de -16 % en région contre -3,5 % au plan national.

## INTERVENTION PUBLIQUE

Dans cette période de turbulences économiques, le Service Public de l'Emploi, mobilisé autour du préfet de Région, coordonne les outils de la politique d'emploi pour aider les demandeurs d'emploi de longue durée à se repositionner sur le marché du travail, accompagner les jeunes dans leur insertion professionnelle et soutenir les salariés victimes de restructuration.

Les demandeurs d'emploi inscrits depuis plus d'un an sont les premiers bénéficiaires des contrats aidés. De janvier à septembre, 37 500 contrats aidés ont commencé. Fin septembre, le nombre de bénéficiaires atteint 35 665 personnes. La légère diminution s'explique entre autres par la fin de contrats issus des anciennes mesures du Plan de Cohésion Sociale et une baisse de la durée moyenne des contrats.

Depuis le début de l'année, 50 000 actions de formation ont été organisées au profit des demandeurs d'emploi par le Conseil régional et Pôle emploi.

Après 4 années d'expérimentation, 8 000 contrats d'autonomie ont été signés par des jeunes des quartiers prioritaires particulièrement exposés au chômage.

Depuis janvier, plus de 25 000 jeunes ont été reçus pour un premier entretien individuel par les conseillers des missions locales. Le réseau a permis à 12 200 jeunes de signer un contrat d'insertion dans la vie sociale.

Au 30 septembre 2011, près de 14 000 contrats en alternance ont été enregistrés. Alors que le contrat de professionnalisation poursuit la dynamique engagée depuis le début de l'année, l'apprentissage bénéficie d'un nouvel élan porté par le Contrat d'Objectifs et de Moyens signé en novembre 2011 entre l'État et le Conseil régional.

Sur les 9 premiers mois de l'année, 7,5 millions d'heures d'activité partielle ont été autorisées par les unités territoriales de la Direccte au profit de 36 700 salariés présents dans 760 établissements. La moitié des heures concerne de l'Activité Partielle de Longue Durée, très utilisée en région, en particulier dans la filière automobile. L'utilisation de la mesure est certes moindre qu'en 2009, mais la région reste loin d'un retour à un rythme de consommation avant crise, attestant de l'absence de visibilité de certaines entreprises régionales et de l'utilisation de la mesure pour une plus grande flexibilité dans un contexte économique incertain.

## Contraction des échanges commerciaux au 3<sup>e</sup> trimestre 2011

Sur les 9 premiers mois de 2011, les exportations ont augmenté de +9,0 % à 24 milliards d'EUR, légèrement au-dessous de la moyenne nationale qui se situe à 9,4 %.

Cette reprise concerne notamment les principaux produits phares de la région : les produits sidérurgiques, les produits chimiques de base, les articles d'habillement, les métaux non ferreux et les équipements automobiles. En revanche, les exportations de produits de la construction automobile et de produits pharmaceutiques connaissent des difficultés.

Les importations de la région ont progressé de 4,5 milliards d'EUR (+17,9 %) par rapport à la même période en 2010.

Cependant avec des exportations de 7,7 milliards d'EUR et des importations de 9,5 milliards d'EUR, le 3<sup>e</sup> trimestre 2011 marque un nouveau tournant. Non seulement le décrochage des exportations se confirme (-5,8 %), mais les importations suivent le même chemin (-8,1 %). **Tableau 1**

Mécaniquement, le déficit se réduit (-17,1 %) en passant de 2,1 milliards d'EUR à 1,8 milliard d'EUR. Cette contraction des échanges rappelle le scénario du 3<sup>e</sup> trimestre

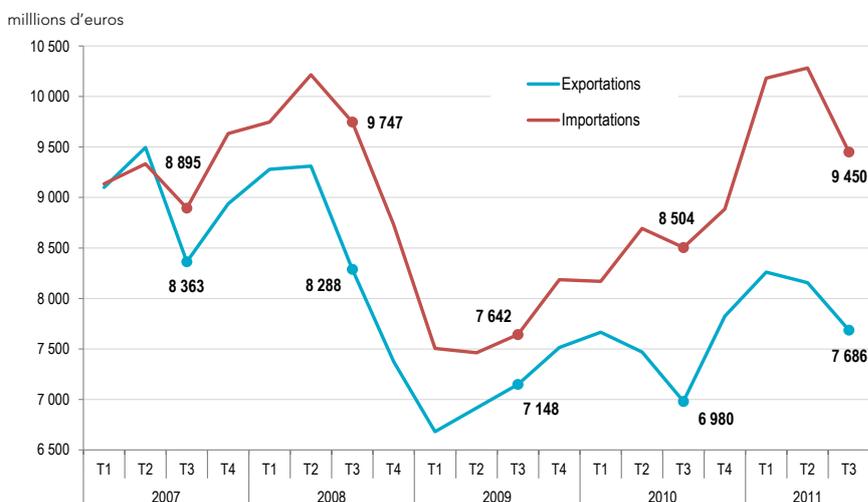
Tableau 1 • Importations et exportations

Unité : milliard d'euros

	2009	2010	Variation annuelle 2009 / 2010	2T2011	3T2011	Variation trimestrielle 2T2011 / 3T2011
Exportations	28,3	29,9	+5,9 %	8,2	7,7	-5,8 %
Importations	30,8	34,3	+11,2 %	10,3	9,5	-8,1 %

Source : Douanes

Graphique 1 • Importations et exportations



Source : Douanes

2008, à ceci près qu'à l'époque la chute des exportations (-11,0 %) était plus prononcée que celle des importations (-4,6 %). **Graphique 1**

### Les exportations des produits liés à la construction automobile continuent à baisser

Au cours des 9 premiers mois de 2011, les exportations de la région Nord - Pas-de-Calais ont progressé

de +9,0 % (1,9 Mrd EUR) par rapport à la même période en 2010.

À ce rythme, le montant des exportations de l'année 2011 pourrait dépasser 30 milliards d'EUR, un niveau supérieur aux résultats de 2009 (28,3 Mrd EUR) et 2010 (29,9 Mrd EUR).

Au 3<sup>e</sup> trimestre, malgré une conjoncture peu porteuse, deux secteurs voient leurs exportations croître nettement : équipements mécaniques, électriques et électroniques (+29 % ; 672 Mio EUR) et textiles, habillement et cuir (+8 % ; 638 Mio EUR). **Tableau 3**

À l'inverse, la dégradation s'accélère pour les matériels de transport (-24 % ; 806 Mio EUR), du fait de la chute vertigineuse des ventes de véhicules automobiles (-30 % ; 503 Mio EUR) et, dans une moindre mesure, des équipements automobiles (-10 % ; 249 Mio EUR).

Le 1<sup>er</sup> poste d'exportation (produits métallurgiques et métalliques) est lui aussi lourdement impacté (-8 % ; 1,5 Mrd EUR), même si les produits sidérurgiques restent relativement préservés (-4 % ; 1,1 Mrd EUR).

Tableau 2 • Exportations par pays partenaire

Unité : million d'euros

	3T2011	Poids dans les exportations régionales au 3T2011	Variation du cumul en années civiles	Variation trimestrielle 2T2011 / 3T2011
1 Belgique	1 717	22 %	-10,6 %	+1,0 %
2 Allemagne	1 111	14 %	+16,6 %	-7,5 %
3 Royaume-Uni	606	8 %	+23,4 %	-10,9 %
4 Italie	501	7 %	+7,1 %	-11,7 %
5 Espagne	455	6 %	+11,1 %	-14,9 %
6 Pays-Bas	414	5 %	+24,4 %	-7,2 %
7 Suède	255	3 %	+15,8 %	-19,2 %
8 États-Unis	194	3 %	+4,9 %	-7,8 %
9 Pologne	161	2 %	+15,2 %	-6,6 %
10 Turquie	136	2 %	+28,8 %	-6,0 %
11 Suisse	118	2 %	+9,1 %	-17,2 %
12 Chine	116	2 %	+9,1 %	-7,2 %
13 Russie	102	1 %	+56,7 %	-21,3 %
14 Algérie	93	1 %	+6,2 %	+18,0 %
15 Autriche	74	1 %	+22,3 %	-0,4 %
16 République tchèque	72	1 %	+18,9 %	-14,5 %
17 Arabie Séoudite	68	1 %	+51,9 %	+26,3 %
18 Maroc	65	1 %	+16,0 %	-6,7 %
19 Finlande	62	1 %	+41,0 %	-5,3 %
20 Japon	61	1 %	+34,3 %	-20,9 %

Source : Douanes

## Les articles d'habillement deviennent le premier poste d'importation

Malgré un repli au 3<sup>e</sup> trimestre, les importations ont enregistré une croissance de 17,9 % sur les 9 premiers mois de l'année.

Cette augmentation a concerné l'ensemble des principaux secteurs sans exception.

Les secteurs où les augmentations sont les plus significatives sont les secteurs des produits pétroliers, raffinés et coke (+60 %) et ceux des produits chimiques de base, produits azotés, matières plastiques et caoutchouc (+29 %).

Au 3<sup>e</sup> trimestre, seuls deux secteurs connaissent une hausse des importations : celui des équipements mécaniques, électriques et électroniques (+2 % ; 1,2 Mrd EUR), grâce surtout à la forte croissance des produits informatiques (+20 %) et plus précisément des ordinateurs (+37 %), et celui des textiles et habillement (+0,4 % ; 1,2 Mrd EUR), qui devient ce trimestre le 1<sup>er</sup> poste d'importation, devant les produits métallurgiques et métalliques (-8 % ; 1,2 Mrd EUR). [Tableau 4](#)

Les chutes les plus drastiques concernent les hydrocarbures et autres produits des industries extractives (-21 %), les produits chimiques, parfums et cosmétiques (-19 %) et les matériels de transport (-16 %), qui subissent le contrecoup de la contraction du marché automobile, pour les véhicules (-10 %) comme pour les équipements (-24 %).

Même les produits agroalimentaires (-1,3 %) et les produits pharmaceutiques (-1,7 %) régressent.

Cette brève analyse sectorielle signale une demande intérieure de biens particulièrement atone, aussi bien de la part des ménages que des entreprises.

Tableau 3 • Exportations par produit

	Unité : milliard d'euros		Variation	
	2T2011	3T2011	trimestrielle 2T2011 / 3T2011	
CH - Produits métallurgiques et produits métalliques	1,6	1,5	↓	-8,1 %
CE - Produits chimiques, parfums et cosmétiques	1,4	1,3	↓	-6,1 %
C1 - Produits des industries agroalimentaires (IAA)	1,1	1,1	↓	-2,3 %
C4 - Matériels de transport	1,1	0,8	↓	-24,0 %
C3 - Équipements mécaniques, mat. élec. et informatique	0,5	0,7	↑	+29,4 %
CB - Textiles, habillement, cuir et chaussures	0,6	0,6	↑	+8,0 %
CG - Prod. caoutchouc et plastique, prod. Minéraux	0,5	0,5	↓	-3,1 %
CF - Produits pharmaceutiques	0,3	0,3	↓	-13,2 %
AZ - Prod. agricoles, sylvicoles, de la pêche et de l'aquaculture	0,3	0,3	↓	-15,4 %
CC - Bois, papier et carton	0,2	0,2	↓	-2,4 %
DE - Hydrocarbures naturels, autres prod. ind. Extractives	0,2	0,2	↓	-28,8 %
C2 - Produits pétroliers raffinés et coke	0,1	0,1	↑	+5,7 %
<b>Total</b>	<b>8,2</b>	<b>7,7</b>	<b>↓</b>	<b>-5,8 %</b>

Source : Douanes

Tableau 4 • Importations par produit

	Unité : milliard d'euros		Variation	
	2T2011	3T2011	trimestrielle 2T2011 / 3T2011	
CB - Textiles, habillement, cuir et chaussures	1,2	1,2	↑	+0,4 %
CH - Produits métallurgiques et produits métalliques	1,3	1,2	↓	-8,3 %
C3 - Équipements mécaniques, mat. élec. et informatique	1,1	1,2	↑	+2,0 %
C1 - Produits des industries agroalimentaires (IAA)	0,9	0,9	↓	-1,3 %
CE - Produits chimiques, parfums et cosmétiques	1,1	0,9	↓	-19,0 %
DE - Hydrocarbures naturels, autres prod. ind. Extractives	1,0	0,8	↓	-20,6 %
C2 - Produits pétroliers raffinés et coke	0,8	0,8	↓	-5,7 %
C4 - Matériels de transport	0,8	0,7	↓	-16,3 %
CG - Prod. caoutchouc et plastique, prod. Minéraux	0,7	0,7	↓	-7,3 %
CC - Bois, papier et carton	0,4	0,4	↓	-9,5 %
CM - Produits manufacturés divers	0,3	0,3	↓	-2,6 %
CF - Produits pharmaceutiques	0,3	0,3	↓	-1,7 %
<b>Total</b>	<b>10,3</b>	<b>9,5</b>	<b>↓</b>	<b>-8,1 %</b>

Source : Douanes

## Le commerce extérieur du Nord - Pas-de-Calais reste concentré pour les deux tiers des échanges sur l'Union Européenne

Au cours des 9 premiers mois de 2011, l'Union Européenne a constitué à elle seule plus des trois quarts des débouchés des exportations régionales avec 18,4 milliards d'EUR, en progression de 7 % par rapport à la même période de 2010. [Tableau 2](#)

La Belgique (5,1 Mrd EUR), l'Allemagne (3,5 Mrd EUR), le Royaume-Uni (2 Mrd EUR), l'Italie (1,7 Mrd EUR) et l'Espagne (1,5 Mrd EUR) demeurent les premiers clients des entreprises régionales.

La Pologne, 1<sup>er</sup> partenaire parmi les nouveaux États membres, est le 9<sup>e</sup> client de la région avec 510 millions d'EUR d'exportations au cours des 9 premiers mois 2011.

L'Union Européenne représente également le 1<sup>er</sup> partenaire de la région en matière d'importations puisqu'au cours des 9 premiers mois 2011, 58,6 % des importations régionales venaient de cette zone.

La Belgique (4,9 Mrd EUR) et l'Allemagne (3,8 Mrd EUR) sont les deux premiers fournisseurs de la région.

En 4<sup>e</sup> position arrivent les Pays-Bas (1,7 Mrd EUR), puis le Royaume-Uni (1,5 Mrd EUR) et l'Italie (1,3 Mrd EUR).

## Influencées par les auto-entrepreneurs, les créations d'entreprises sont en baisse ce trimestre

Au 3<sup>e</sup> trimestre 2011, 5 537 nouvelles entreprises ont été créées dans le Nord - Pas-de-Calais, ce qui porte à 17 902 le nombre d'entreprises lancées depuis janvier 2011. Dans l'ensemble, les demandes de création ont chuté de -12 % par rapport à la même période en 2010.

Tableau 5

Cette évolution suit la tendance nationale à la baisse. En comptant les auto-entreprises, toutes les régions ont connu une diminution de leurs créations d'entreprises depuis le début de l'année. [Carte 1](#)

Le ralentissement des créations par les auto-entrepreneurs contribue pour 80 % à la baisse des créations en région. De janvier à septembre 2011, 10 107 entreprises ont été lancées sous ce statut, soit 16 % de moins qu'en 2010. En France, les auto-entrepreneurs ont également créé moins d'entreprises avec une baisse de -21 % sur la même période.

Les auto-entrepreneurs restent toutefois à l'origine de 56 % des nouvelles créations en région.

La baisse est moins prononcée pour les créations hors auto-entrepreneurs avec une diminution de -5 % entre les 3 premiers trimestres 2010 et 2011. Cette diminution s'est limitée à -2 % au niveau national. [Graphique 2](#)  
Sur les 9 premiers mois de l'année, 7 795 immatriculations ont été enregistrées, hors auto-entrepreneurs.

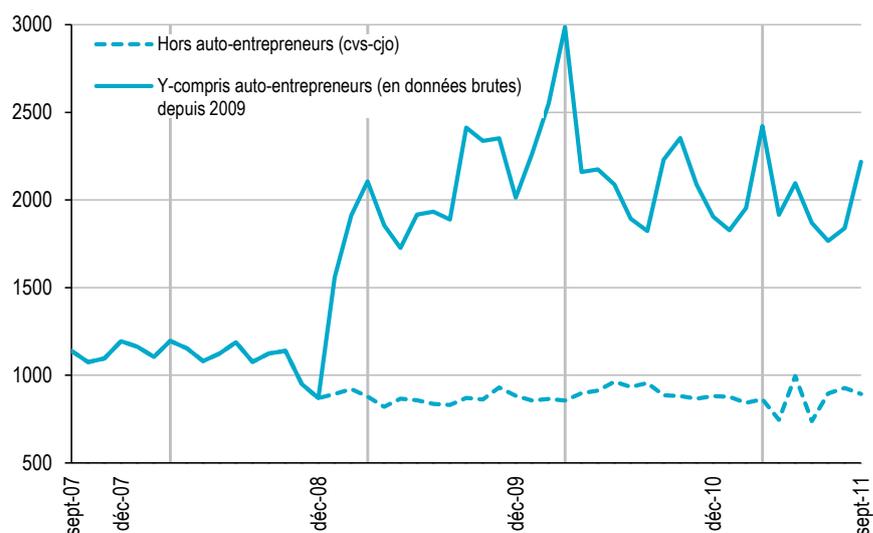
Sur la même période, le nombre de défaillances d'entreprises en région connaîtrait une baisse notable de -16 % au 3<sup>e</sup> trimestre 2011 comparée au même trimestre de l'année précédente. En France, la baisse serait de -3,5 % entre ces deux trimestres (source : observatoire des défaillances d'entreprises de la Chambre de commerce et d'industrie régionale, données altares).

Tableau 5 • Créations d'entreprises (données brutes)

	2009	2010	Cumul année civile		
			Fin septembre 2011	Variation annuelle	Part de la région en France
Créations d'entreprises hors auto-entrepreneurs	10 520	10 776	7 795	-5,1 %	4,0 %
Créations d'auto-entrepreneurs	13 565	15 764	10 107	-16,1 %	4,6 %
<b>Créations totales</b>	<b>24 085</b>	<b>26 540</b>	<b>17 902</b>	<b>-11,6 %</b>	<b>4,3 %</b>
Part des auto-entrepreneurs	56 %	59 %	56 %		

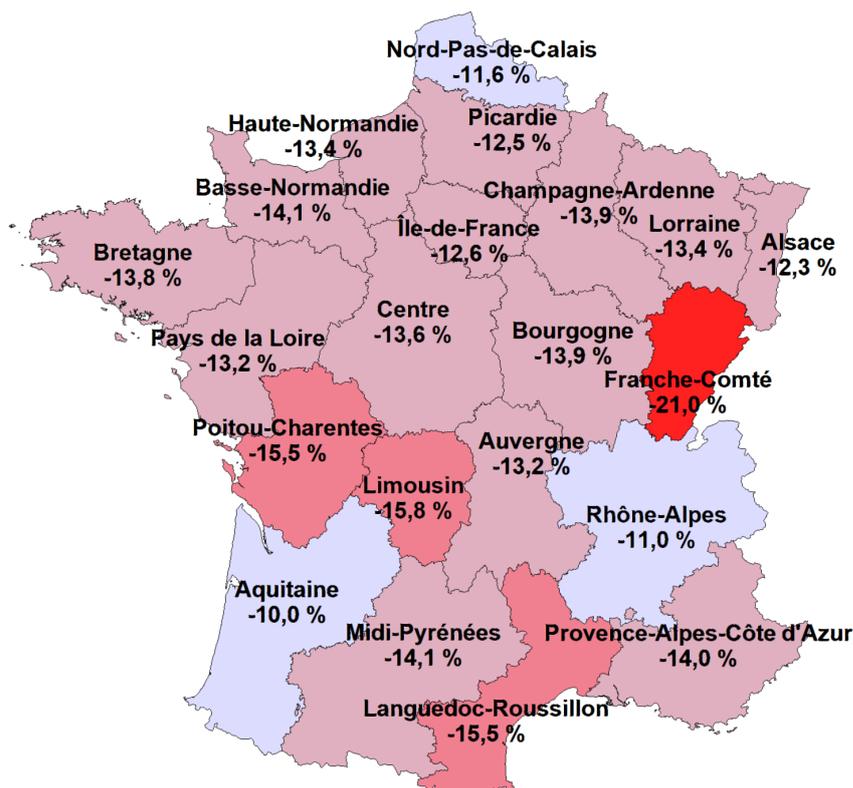
Source : Sirene - Insee

Graphique 2 • Créations d'entreprises



Source : Sirene - Insee Traitement des cvs-cjo : Direccte Nord - Pas-de-Calais

Carte 1 • Variation annuelle des créations d'entreprises par région



Champ : données brutes en cumul année civile y-compris auto-entrepreneurs  
Source : Sirene - Insee

## Fin d'un cycle d'un an de création d'emplois en région

En plus des 100 000 emplois non salariés, la région compte 1,4 million d'emplois salariés. Ces emplois sont présents pour 22 % dans la fonction publique, 12 % dans les services non marchands (éducation, santé, action sociale), 1 % dans l'agriculture et 65 % dans le secteur concurrentiel. Ce secteur, suivi en conjoncture, regroupe les emplois salariés de l'industrie, de la construction, du commerce et des services marchands, soit au total 878 600 emplois en région fin septembre 2011.

### Comme en France, la région a détruit des emplois au 3<sup>e</sup> trimestre 2011

Les destructions d'emplois reprennent dans la région après quatre trimestres consécutifs de croissance. Le nombre d'emplois a diminué de -0,1 % au 3<sup>e</sup> trimestre 2011 alors qu'il avait augmenté de +0,3 % le trimestre précédent.

Graphique 3

En volume, les secteurs concurrentiels ont perdu 600 emplois en un trimestre après en avoir gagné 2 900 au 2<sup>e</sup> trimestre 2011.

Depuis 2010, 5 800 emplois ont été créés, ne compensant que 16 % des emplois détruits pendant la crise.

Graphique 6

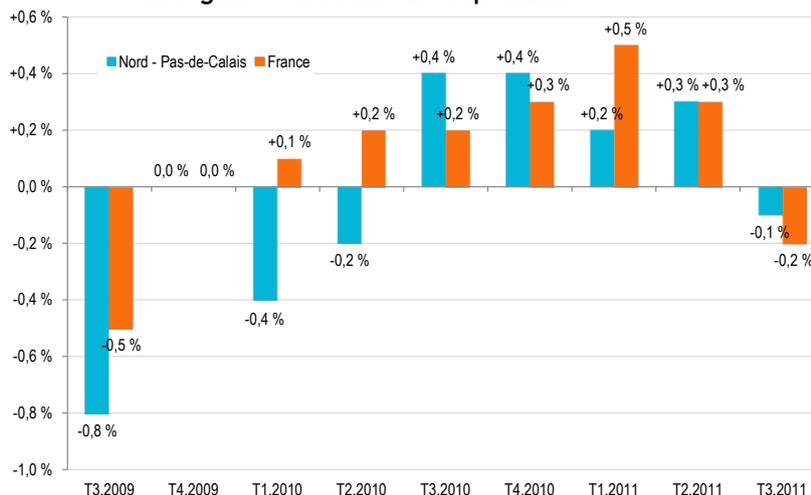
Au plan national, après la moindre dynamique du 2<sup>e</sup> trimestre, la France renoue avec les pertes d'emploi (-0,2 %) alors qu'elle n'en avait plus subit depuis presque deux ans.

La région contribue à 2 % de la perte des emplois nationaux, soit moins que son poids dans l'emploi concurrentiel national de 5,6 %.

Parmi l'ensemble des régions, seuls la Bretagne et le Midi-Pyrénées affichent un solde positif de création d'emplois ce trimestre.

Les destructions d'emplois ont été opérées principalement dans le Pas-de-Calais avec une baisse de -0,2 % des emplois alors que leur nombre

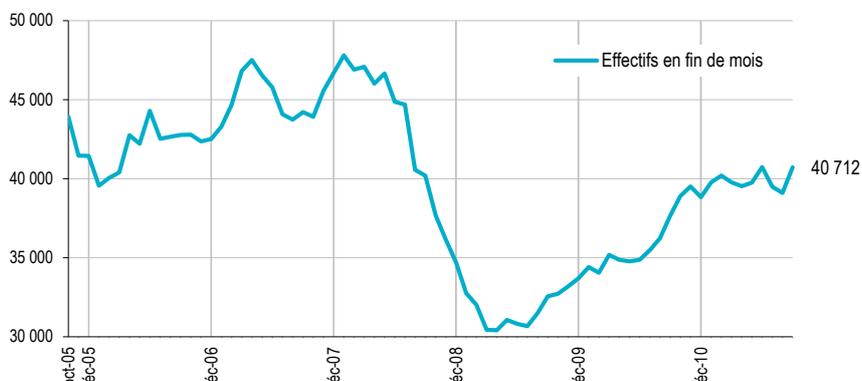
Graphique 3 • Variations trimestrielles de l'emploi salarié en région et en France métropolitaine



Champ : secteurs concurrentiels

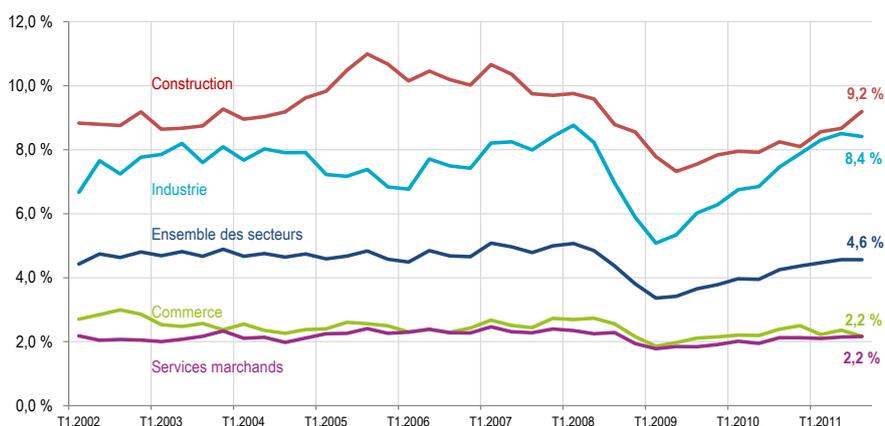
Source : Estimations d'emploi - Insee, Direccte Calculs : Direccte Nord - Pas-de-Calais, données cvs

Graphique 4 • Emploi intérimaire



Source : Pôle emploi, Dares Traitements : Direccte Nord - Pas-de-Calais, données cvs-cjo

Graphique 5 • Taux de recours à l'intérim par grand secteur



Champ : secteurs concurrentiels

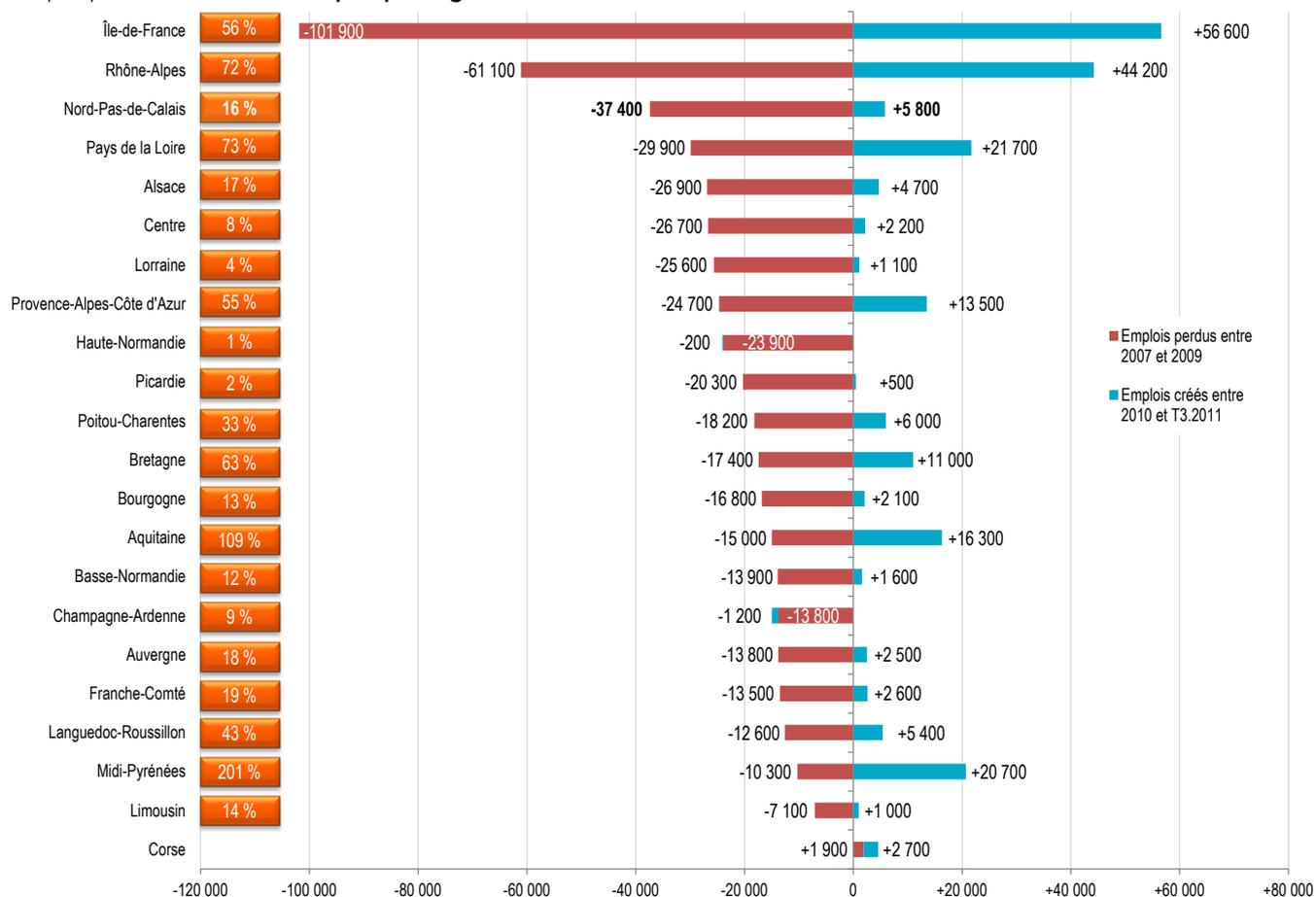
Source : Estimations d'emploi - Insee, Direccte Calculs : Direccte Nord - Pas-de-Calais

s'est stabilisé dans le département de Nord.

Les deux départements connaissent cependant le même bilan annuel avec une hausse de +0,9 % de leur emploi entre le 3<sup>e</sup> trimestre 2010 et

le 3<sup>e</sup> trimestre 2011. Cette évolution se traduit par une augmentation de +2 500 emplois dans le Pas-de-Calais et de +5 245 emplois dans le Nord. Ce département contribue ainsi aux deux tiers des créations annuelles d'emplois de la région.

Graphique 6 • Variations d'emploi par région



Champ : secteurs concurrentiels

Source : Estimations d'emploi - Insee, Direccte Calculs : Direccte Nord - Pas-de-Calais, données cvs

Note de lecture : dans le Nord - Pas-de-Calais, 37 400 emplois ont été détruits pendant la période de crise (fin 2007 - fin 2009). Depuis, 5 800 emplois ont été créés (début 2010 - 3e trimestre 2011), soit une compensation de 16 % des emplois détruits.

### Les destructions d'emplois ne sont pas liées à un ajustement conjoncturel de l'intérim

Alors qu'en France métropolitaine les pertes d'emplois s'expliquent en partie par un recul de l'intérim, celui-ci reste stable en région pour s'établir à 40 700 postes fin septembre 2011. [Graphique 4](#)

Entre le 2<sup>e</sup> et le 3<sup>e</sup> trimestre 2011, les nouveaux emplois intérimaires ont été créés dans la construction (+6,6 % soit +500 postes) et les services marchands (+1,3 % soit +100 postes).

À l'inverse, des postes ont été supprimés dans le commerce (-8,3 % soit -300 postes) et l'industrie (-1,5 % soit -300 postes).

Sur un an, 3 000 nouveaux postes d'intérim ont été recensés, dont 70 % uniquement dans l'industrie. Ce secteur fortement consommateur

d'emploi intérimaire utilise la moitié des postes régionaux.

La construction et les services marchands ont renforcé leur nombre d'intérimaires de respectivement +12 % et +3 %.

Seul le commerce a supprimé des emplois dans l'intérim avec une perte annuelle de -8 %.

Le taux de recours, rapportant le nombre des intérimaires à l'emploi salarié, reste stable à 4,6 % dans la région ce trimestre. [Graphique 5](#)

Le recours à l'intérim a uniquement augmenté dans la construction, passant de 8,7 % à 9,2 %.

Pour la première fois depuis le 1<sup>er</sup> trimestre 2009, le taux de recours dans l'industrie est en légère diminution mais conserve son niveau d'avant crise qu'elle avait retrouvé au 4<sup>e</sup> trimestre 2010 proche de 8 %.

Hors intérim, la région a perdu 600 emplois directs alors qu'elle en avait créé 1 900 le trimestre précédent. [Graphique 7](#)

Sur un an, le solde reste positif avec 4 600 emplois supplémentaires dans les secteurs concurrentiels.

### Perte de 900 emplois dans l'industrie

L'industrie a détruit 900 emplois ce trimestre dont 600 emplois directs et 300 postes d'intérimaires. [Graphiques 8 et 9](#)

Entre le 3<sup>e</sup> trimestre 2010 et le 3<sup>e</sup> trimestre 2011, la progression de l'emploi dans l'industrie ne repose que sur l'intérim. La création de 2 200 emplois intérimaires a permis de compenser la destruction de 1 800 emplois dans le cœur de métier.

Les seuls emplois directs créés dans l'industrie se trouvent dans le secteur de la cokéfaction, raffinage, industries extractives, énergie, eau, gestion des déchets et dépollution (+300 postes).

Les autres secteurs ont soit stabilisé, soit détruit des emplois hors intérim, en particulier dans l'industrie chimique, l'imprimerie, ou la production du verre (-800 postes). Ajouté à la perte de 200 postes dans l'intérim, ces secteurs connaissent la plus forte baisse d'emplois ce trimestre (-1 000 postes).

### Important recours à l'intérim dans la construction

La construction continue à perdre des emplois dans son cœur de métier.

Seul le recours à l'intérim (+500 postes) explique la création apparente de 400 nouveaux emplois.

Sur un an, ce secteur a contribué à la création de 700 emplois pour un total de 7 700 en région. Une fois encore, la création de postes ne repose que sur l'intérim (+900 postes) masquant la perte de 200 emplois directs.

### Le commerce a détruit autant d'emplois que l'industrie au 3<sup>e</sup> trimestre 2011

Après la création sans précédent de 1 400 emplois directs dans le commerce au 2<sup>e</sup> trimestre 2011, 600 emplois ont été détruits ce trimestre. La perte de 300 postes dans l'intérim renforce la diminution de l'emploi au 3<sup>e</sup> trimestre 2011. Le commerce n'avait pas connu une baisse aussi importante depuis le 3<sup>e</sup> trimestre 2009.

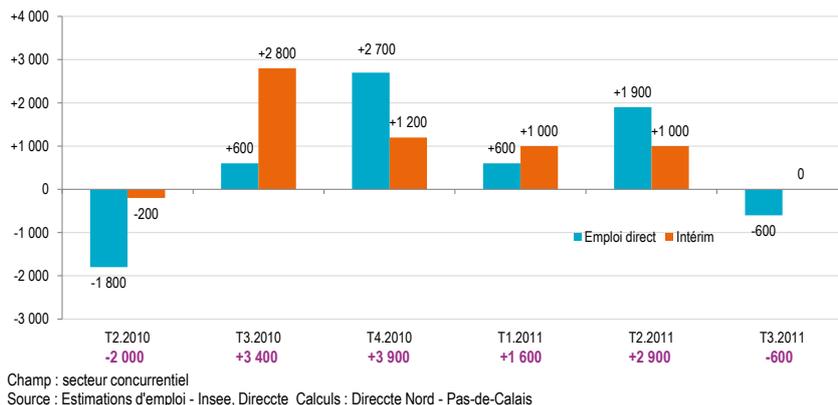
Sur un an, ce secteur contribue néanmoins à créer 2 000 emplois. La hausse de 2 400 emplois dans le cœur de métier a été limitée par une perte de 400 postes dans l'intérim cette année.

### Les services marchands ont créé le plus grand nombre d'emplois

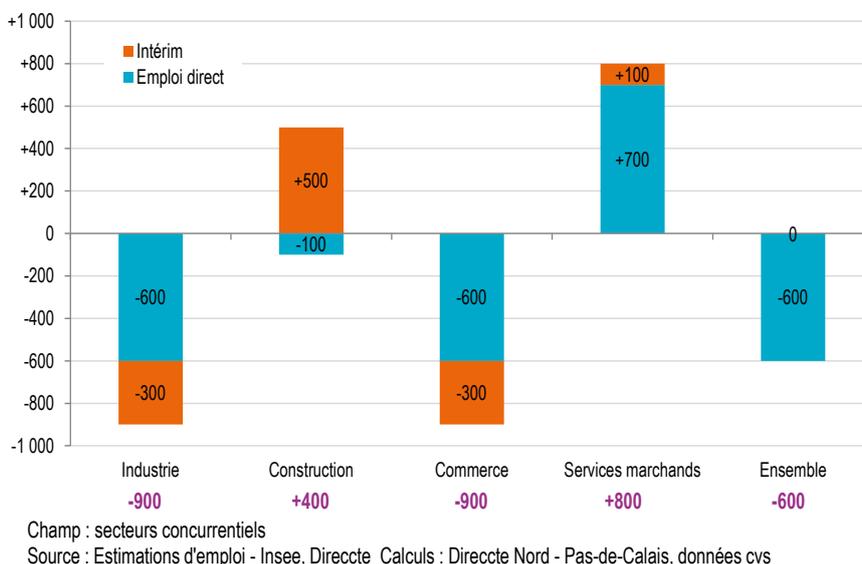
Les services marchands ont renforcé la création de 700 emplois directs par 100 nouveaux postes d'intérimaires.

Depuis un an, 4 700 emplois sont apparus dans ce secteur, pour l'essentiel dans le cœur de métier. Seuls les secteurs du sport et des

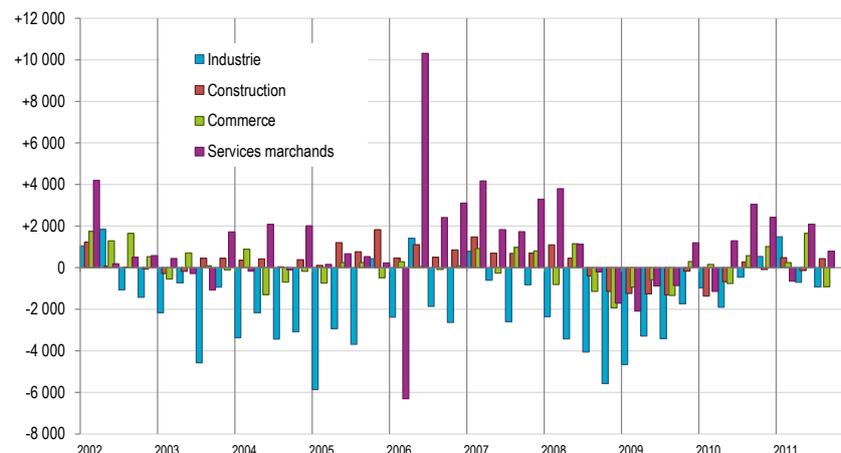
Graphique 7 • Variations de l'emploi salarié entre intérim et emploi direct



Graphique 8 • Variation de l'emploi salarié par grand secteur d'activité au cours du 3<sup>e</sup> trimestre 2011 - Contribution de l'intérim et de l'emploi direct



Graphique 9 • Variations de l'emploi salarié par grand secteur d'activité



loisirs perdent de l'emploi direct ce trimestre (-300 postes). Tous les autres secteurs gagnent des emplois hors intérim en dehors des activités immobilières qui ont stabilisé leurs postes. L'intérim n'a augmenté que dans

le secteur des activités spéciales, scientifiques et techniques, des activités de services administratifs et de soutien. Ce secteur a davantage eu recours à l'intérim (+400 postes) qu'à de l'emploi direct (+100 postes).

## Record historique du nombre de demandeurs d'emploi au 3<sup>e</sup> trimestre 2011

Le 3<sup>e</sup> trimestre 2011 se solde par une nouvelle hausse de 3 400 demandeurs d'emploi. **Graphique 10**

Cette hausse de +1 % en région (pour +1,8 % en France) fait suite à une augmentation quasi continue depuis juin 2008 et porte le nombre de demandeurs d'emploi à 329 000 personnes, un niveau inégalé depuis le début de la série statistique actuelle du chômage, en 1997.

### Graphique 11

Ce chiffre comptabilise l'ensemble des demandeurs d'emploi inscrits à Pôle emploi, qu'ils aient ou non exercé une activité réduite au cours du mois précédent.

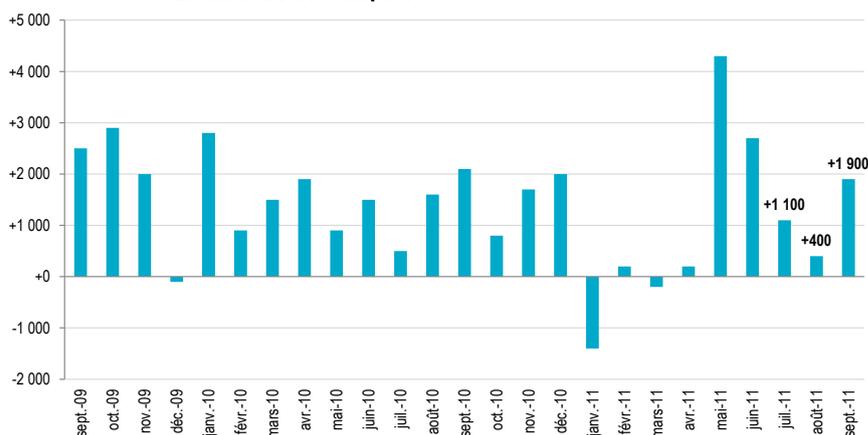
Sur un an, la région compte 13 700 demandeurs d'emploi supplémentaires, soit une hausse de +4,3 %. En France métropolitaine, l'augmentation est de +4,5 % sur la même période.

Au 3<sup>e</sup> trimestre 2011, la hausse globale du nombre d'inscrits à Pôle emploi est presque entièrement imputable aux demandeurs d'emploi recherchant un poste dans les métiers du tertiaire (+3 690, soit une progression de +1,6 %). Les personnes à la recherche d'un emploi dans les métiers de la construction sont également plus nombreuses sur un rythme moins soutenu (+170, soit +0,4 %). Seuls les demandeurs d'emploi visant un métier industriel connaissent une légère amélioration (-490, soit -1,2 %).

Les personnes à la recherche d'un poste d'employé restent massivement les plus touchées. Leur nombre croît de +3 220, soit une hausse de +1,7 %. Les autres catégories sont moins exposées, de +1,1 % pour les cadres à +0,4 % pour les ouvriers. **Tableaux 6 et 7**

Le nombre de jeunes à la recherche d'un emploi retrouve une tendance à la baisse ce trimestre avec 1 400 demandeurs d'emploi de moins. Fin septembre, 63 300 jeunes étaient inscrits à Pôle emploi. **Graphique 12**

Graphique 10 • Variations mensuelles du nombre de demandeurs d'emploi inscrits à Pôle emploi



Champ : demandeurs d'emploi de catégories A, B et C. Données cvs-cjo.  
Source : STMT - Pôle emploi, Dares Traitement des cvs : Direccte Nord - Pas-de-Calais

Graphique 11 • Demandeurs d'emploi inscrits à Pôle emploi



Champ : demandeurs d'emploi de catégories A, B et C. Données cvs-cjo  
Source : STMT - Pôle emploi, Dares Traitement des cvs : Direccte Nord - Pas-de-Calais

Tableaux 6 et 7 • Demandeurs d'emploi inscrits à Pôle emploi par métier et qualification

Données CVS-CJO	Nombre	Part	Variation trimestrielle		Variation sur douze mois	
			nombre	%	nombre	%
Les métiers de l'agriculture, pêche, environnement et transport maritime et fluvial	11 400	3,5 %	+160	1,4 %	+920	8,8 %
Les métiers de l'industrie	41 000	12,5 %	-490	-1,2 %	-860	-2,1 %
Les métiers de la construction	39 800	12,1 %	+170	0,4 %	+450	1,1 %
Les métiers du tertiaire	236 100	71,8 %	+3 690	1,6 %	+13 400	6,0 %
<b>Ensemble des métiers</b>	<b>329 000</b>	<b>100 %</b>	<b>+3 410</b>	<b>1,0 %</b>	<b>+13 660</b>	<b>4,3 %</b>

Source : STMT - Pôle emploi, Dares Traitement des cvs : Direccte Nord - Pas-de-Calais

Données CVS-CJO	Nombre	Part	Variation trimestrielle		Variation sur douze mois	
			nombre	%	nombre	%
Ouvriers	101 300	30,9 %	+380	0,4 %	+1 040	1,0 %
Employés	196 000	59,9 %	+3 220	1,7 %	+12 900	7,0 %
Techniciens, agents de maîtrise	18 900	5,8 %	+10	0,0 %	0	0,0 %
Cadres	11 300	3,4 %	+120	1,1 %	+220	2,0 %
<b>Ensemble des métiers</b>	<b>329 000</b>	<b>100 %</b>	<b>+3 410</b>	<b>1,0 %</b>	<b>+13 660</b>	<b>4,3 %</b>

Source : STMT - Pôle emploi, Dares Traitement des cvs : Direccte Nord - Pas-de-Calais

Les moins de 25 ans représentent 19,2 % des demandeurs d'emploi contre 15 % pour la France métropolitaine.

Si le chômage des jeunes a de nouveau diminué, la demande d'emploi des personnes inscrites depuis plus d'un an a poursuivi sa progression, ininterrompue depuis 3 ans. Au 3<sup>e</sup> trimestre 2011, 2 200 demandeurs d'emploi devenaient inscrits à Pôle emploi depuis plus d'un an. Après cette hausse trimestrielle de +1,6 % en région (+2,1 % en France), le nombre de demandeurs d'emploi de longue durée s'élève à 141 200 personnes.

**Graphique 13**

Ils représentent 42,9 % des demandeurs d'emploi de la région, soit 4,8 points de plus qu'en France métropolitaine.

Les nouvelles inscriptions et les sorties des listes de Pôle emploi progressent ce trimestre de respectivement +1,8 % et +5,6 %.

**Graphique 14**

La hausse du nombre de demandeurs d'emploi s'explique par un nombre d'entrées supérieur aux sorties : 102 100 nouvelles inscriptions pour 97 300 sorties.

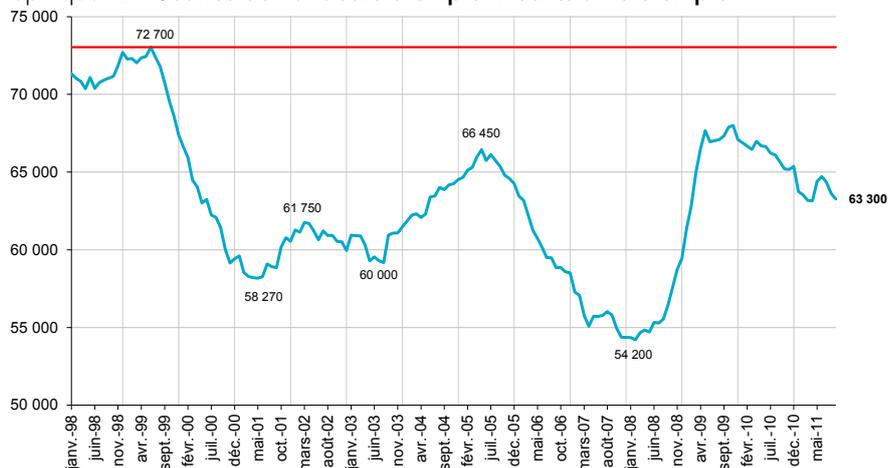
Un nouvel inscrit sur trois entre à Pôle emploi après la fin d'un contrat précaire. Au 3<sup>e</sup> trimestre 2011, les nouvelles entrées suite à un CDD sont en hausse de +8,8 % et de +5,8 % suite à une mission d'intérim.

Enfin, 18 200 personnes ont quitté Pôle emploi après avoir retrouvé un travail, soit une augmentation trimestrielle de +7,8 %.

Depuis janvier 2011, 9 045 personnes se sont inscrites sur les listes de Pôle emploi à la suite d'une rupture conventionnelle, soit 23 % des entrées faisant suite à un licenciement. Sur la même période, 11 211 demandes de ruptures conventionnelles ont été envoyées aux unités territoriales de la Direccte, en hausse de +11 % par rapport à 2010.

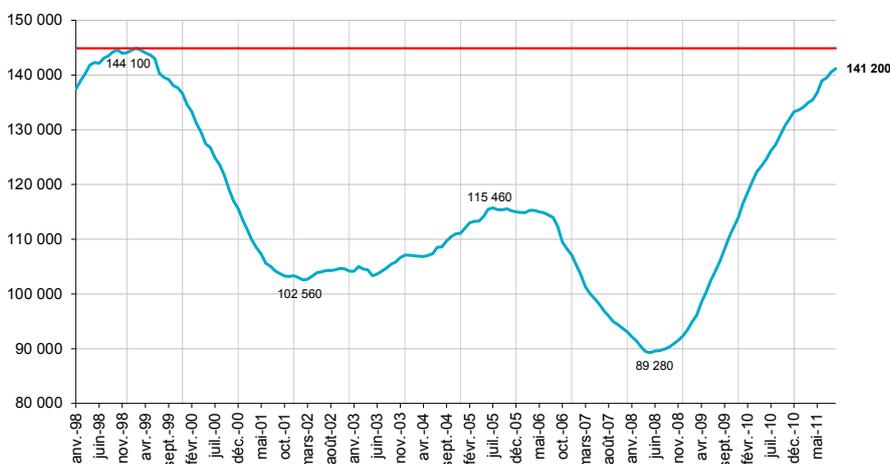
Les licenciements économiques ont représenté 1,9 % des entrées à Pôle emploi ce trimestre. Sur les 9 premiers mois de l'année, 6 227 salariés ont été licenciés pour motif économique, dont 2 017 dans le cadre de 31 plans de sauvegarde de l'emploi, soit une baisse de -20 % par rapport à 2010.

**Graphique 12 • Jeunes demandeurs d'emploi inscrits à Pôle emploi**



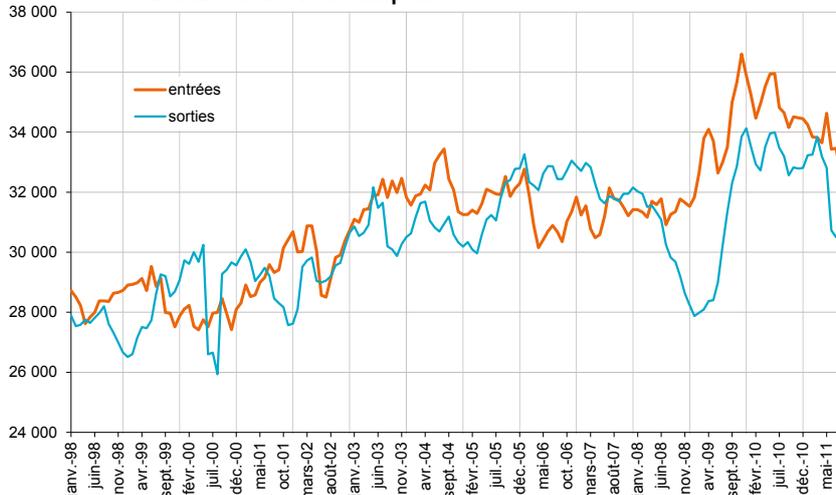
Champ : demandeurs d'emploi de moins de 25 ans. Données cvs-cjo  
Source : STMT - Pôle emploi, Dares Traitement des cvs : Direccte Nord - Pas-de-Calais

**Graphique 13 • Demandeurs d'emploi inscrits à Pôle emploi depuis plus d'un an**



Champ : demandeurs d'emploi inscrits depuis plus d'un an. Données cvs-cjo  
Source : STMT - Pôle emploi, Dares Traitement des cvs : Direccte Nord - Pas-de-Calais

**Graphique 14 • Entrées et sorties des demandeurs d'emploi des listes de Pôle emploi**



Champ : demandeurs d'emploi de catégories A, B et C. Données cvs-cjo, moyennes trimestrielles glissantes  
Source : STMT - Pôle emploi, Dares Traitement des cvs : Direccte Nord - Pas-de-Calais

## Un indicateur de tension historiquement bas malgré la relative bonne tenue du marché du travail des métiers industriels

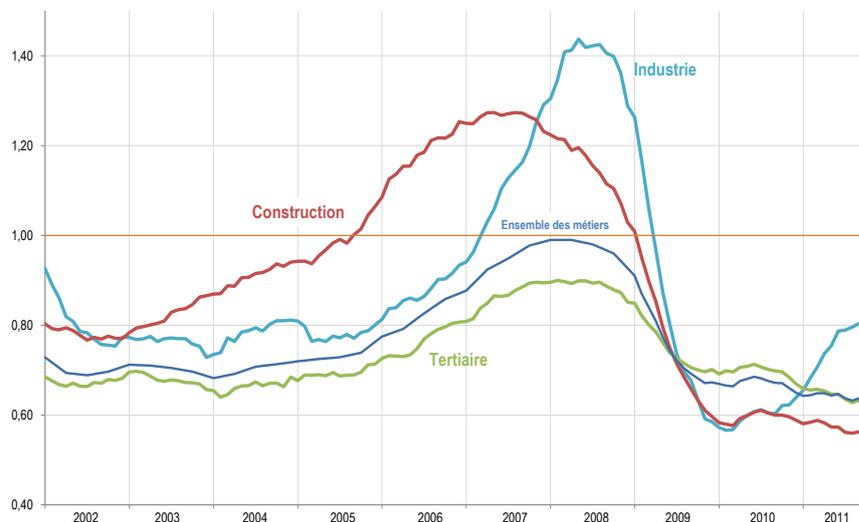
L'indicateur de tension rapporte le nombre d'offres d'emploi collectées sur une période d'un an au nombre moyen de demandeurs d'emploi sur la même période. Plus la valeur est élevée, plus le marché du travail est tendu.

Au 3<sup>e</sup> trimestre 2011, l'indicateur de tension tous métiers confondus est quasiment stable comparativement au précédent trimestre mais à un niveau historiquement bas.

Cette situation s'explique par la mauvaise tenue du marché du travail pour les métiers de la construction et plus encore du tertiaire.

Seule la dynamique des métiers de l'industrie se distingue. L'indicateur de tension poursuit sa remontée mais à un rythme moins soutenu qu'au trimestre précédent. Ce résultat est la conjugaison d'une baisse du nombre de demandeurs d'emploi et d'une légère hausse des offres d'emploi, notamment des contrats de moyenne et longue

Graphique 15 • Tensions sur le marché du travail



Source : STMT - Pôle emploi, Dares Calculs : Direccte Nord - Pas-de-Calais  
Remarque : les intitulés recouvrent des familles professionnelles

durée. **Graphique 15**

Parmi les dix domaines professionnels qui concentrent plus de trois quart des demandeurs d'emploi, les évolutions significatives concernent la mécanique, maintenance des équipements industriels et automobiles, contrôle qualité dont l'indicateur de tension passe de 0,84 à 0,89 sous l'effet conjugué d'une baisse des demandeurs d'emploi et d'une hausse des offres d'emploi collectées.

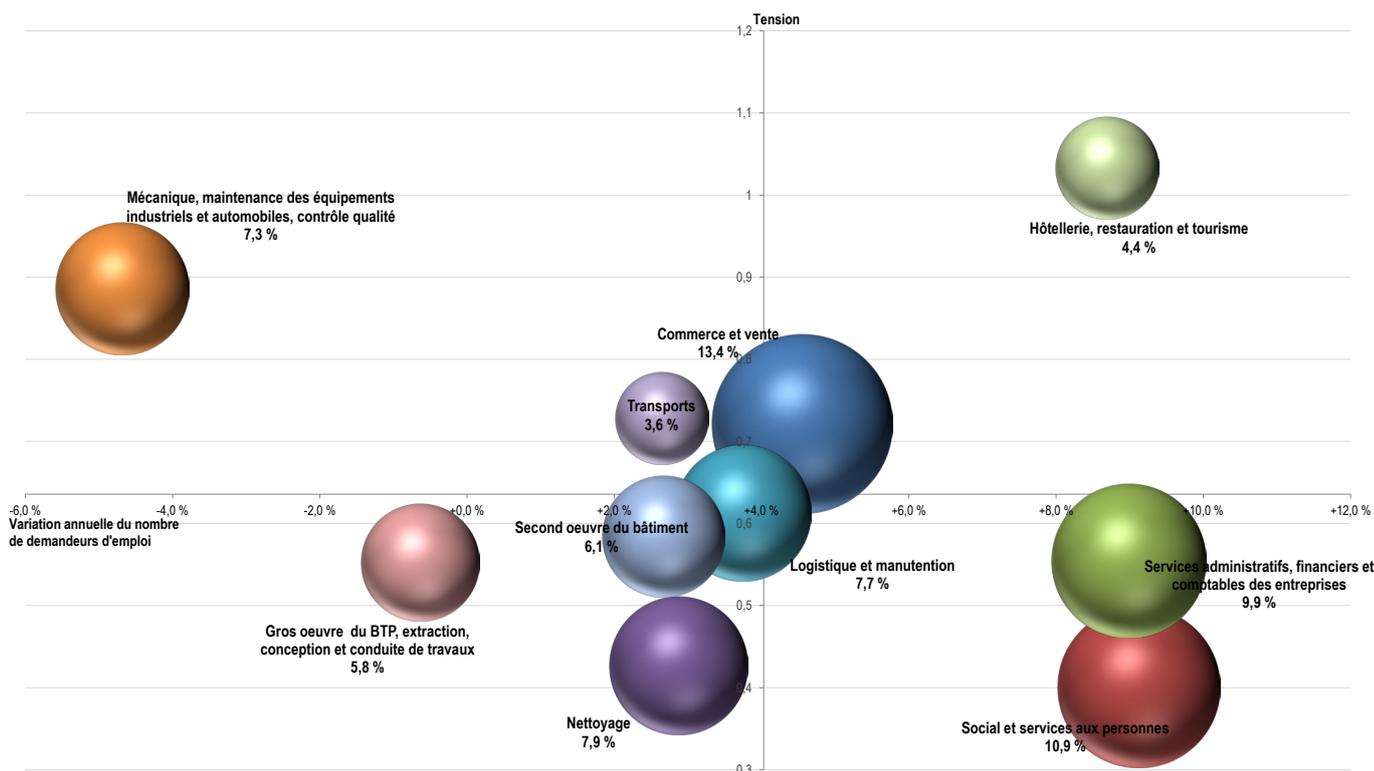
Le second œuvre du bâtiment présente une contraction de la hausse du nombre de demandeurs

d'emploi : +2,7 % contre +4,7 % le trimestre précédent. Les transports affichent la même dynamique : +2,6 % après +5,6 % au 2<sup>e</sup> trimestre 2011.

À l'inverse, les services administratifs, financiers et comptables des entreprises connaissent une détérioration du marché du travail avec une hausse de +9 % des demandeurs d'emploi contre +7,3 % le trimestre précédent.

Le seul domaine professionnel en tension reste l'hôtellerie, restauration et tourisme. **Graphique 16**

Graphique 16 • Tensions dans les dix domaines professionnels les plus représentés dans la demande d'emploi



## Stabilisation du taux de chômage à 12,6 % de la population active

Au 3<sup>e</sup> trimestre 2011, le taux de chômage dans le Nord - Pas-de-Calais se stabilise à 12,6 % de la population active. Sur la même période, le chômage en France métropolitaine connaît une légère hausse de +0,2 point et touche désormais 9,3 % de la population active.

Sur un an, la baisse du taux de chômage est également plus prononcée en région qu'en France métropolitaine : de -0,3 point pour le Nord - Pas-de-Calais, la baisse est de -0,1 point au niveau national.

Tableau 8

Malgré ces évolutions, le taux de chômage du Nord - Pas-de-Calais se maintient 3,3 points au-dessus de la moyenne nationale, situation qui perdure depuis près de 30 ans.

Graphique 17

La région Nord - Pas-de-Calais détient toujours le plus fort taux de chômage de France métropolitaine, après le Languedoc-Roussillon. Ces deux régions se détachent de l'ensemble des autres régions françaises dont le taux reste sous le seuil de 11 % de la population active.

Le taux de chômage des deux départements de la région se stabilise ce trimestre à 12,6 % pour le Nord et 12,5 % pour le Pas-de-Calais.

Néanmoins sur un an, seul le Nord a profité d'une baisse notable de son taux de chômage de -0,5 point alors que le taux s'est stabilisé dans le Pas-de-Calais.

Toutes les zones d'emploi ont connu une baisse de leur taux de chômage entre le 1<sup>er</sup> et le 2<sup>e</sup> trimestre 2011.

Carte 2

Malgré cela, la région compte 3 zones d'emploi dont le taux figure parmi les 5 plus importants taux de chômage localisés : Calais (15,8 %), Lens-Hénin (15,5 %) et Maubeuge (15 %).

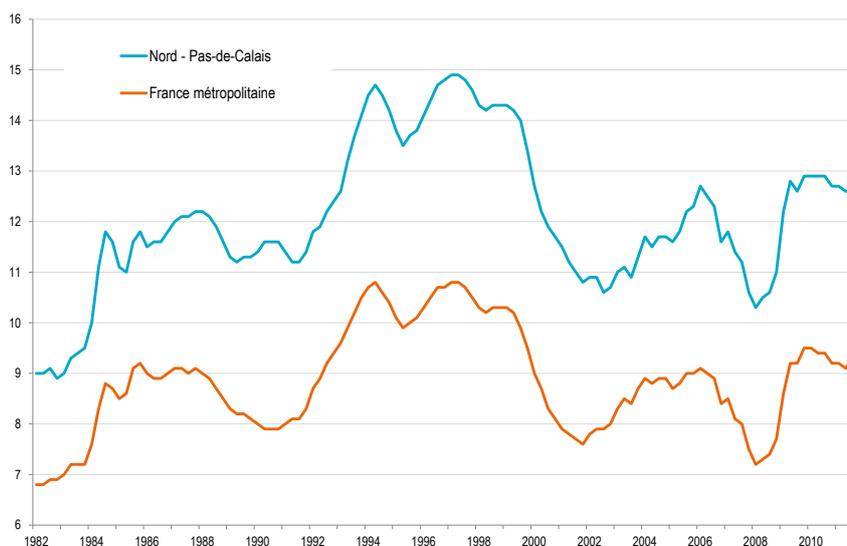
Fin juin 2011, 38 % de la population régionale vivait dans un territoire où le taux de chômage dépassait 14 % de la population active.

Tableau 8 • Taux de chômage localisés

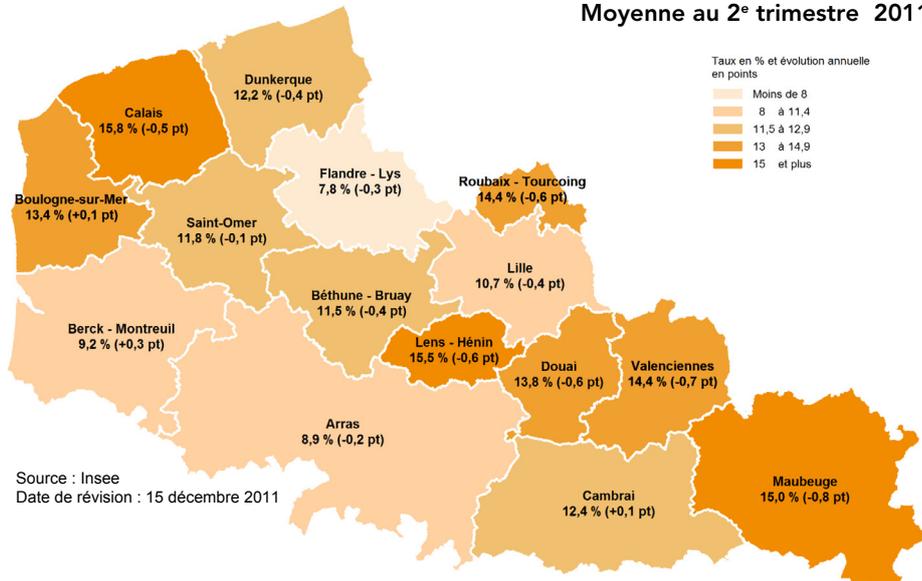
Région	T3.2010	T2.2011	T3.2011	Variation trimestrielle	Variation annuelle
Languedoc-Roussillon	12,6	12,7	12,9	+0,2 pt	+0,3 pt
<b>Nord-Pas-de-Calais</b>	<b>12,9</b>	<b>12,6</b>	<b>12,6</b>	<b>0,0 pt</b>	<b>-0,3 pt</b>
Provence-Alpes-Côte d'Azur	10,9	10,9	11,0	+0,1 pt	+0,1 pt
Picardie	11,0	10,8	10,7	-0,1 pt	-0,3 pt
Haute-Normandie	10,5	10,3	10,4	+0,1 pt	-0,1 pt
Champagne-Ardenne	9,5	9,4	9,6	+0,2 pt	+0,1 pt
Lorraine	9,9	9,4	9,5	+0,1 pt	-0,4 pt
Corse	9,2	9,4	9,4	0,0 pt	+0,2 pt
<b>France métropolitaine</b>	<b>9,4</b>	<b>9,1</b>	<b>9,3</b>	<b>+0,2 pt</b>	<b>-0,1 pt</b>
Midi-Pyrénées	9,4	9,2	9,3	+0,1 pt	-0,1 pt
Aquitaine	9,2	9,1	9,2	+0,1 pt	0,0 pt
Basse-Normandie	8,9	8,8	8,9	+0,1 pt	0,0 pt
Poitou-Charentes	9,0	8,7	8,9	+0,2 pt	-0,1 pt
Centre	8,7	8,4	8,6	+0,2 pt	-0,1 pt
Bourgogne	8,7	8,5	8,5	0,0 pt	-0,2 pt
Franche-Comté	9,1	8,3	8,5	+0,2 pt	-0,6 pt
Auvergne	8,5	8,3	8,5	+0,2 pt	0,0 pt
Alsace	8,7	8,2	8,4	+0,2 pt	-0,3 pt
Limousin	8,2	8,3	8,4	+0,1 pt	+0,2 pt
Île-de-France	8,3	8,1	8,3	+0,2 pt	0,0 pt
Rhône-Alpes	8,5	8,1	8,3	+0,2 pt	-0,2 pt
Bretagne	8,0	7,8	8,0	+0,2 pt	0,0 pt
Pays de la Loire	8,3	7,8	7,9	+0,1 pt	-0,4 pt

Source : Insee - date de révision 12 décembre 2011 pour les départements et la région

Graphique 17 • Taux de chômage localisés en région et en France métropolitaine



Carte 2 • Taux de chômage localisés par zone d'emploi  
Moyenne au 2<sup>e</sup> trimestre 2011



Source : Insee  
Date de révision : 15 décembre 2011

## 37 500 contrats aidés signés au bénéfice des personnes éloignées de l'emploi

Les contrats aidés favorisent l'accès ou le retour à l'emploi des jeunes et des personnes confrontées à des difficultés d'insertion sociale et professionnelle par une aide financière versée à l'employeur.

Depuis janvier 2010, tous les contrats aidés sont regroupés en contrat unique d'insertion (CUI) décliné dans le secteur marchand en contrat initiative emploi (CUI-CIE) et dans le secteur non marchand en contrat d'accompagnement dans l'emploi (CUI-CAE).

Le pilotage de la mesure est assuré sous l'autorité du préfet de Région dans le cadre du Service Public de l'Emploi. Ce dernier fixe notamment les niveaux d'aide de l'État applicables à ce contrat.

La prescription du CUI est placée sous la responsabilité de Pôle emploi (80 % des prescriptions) ou des missions locales (pour un public jeune) pour le compte de l'État. Des CAE peuvent également être prescrits pour le compte des Conseils généraux qui assurent une prise en charge pour les CAE conclus avec des bénéficiaires de minima sociaux.

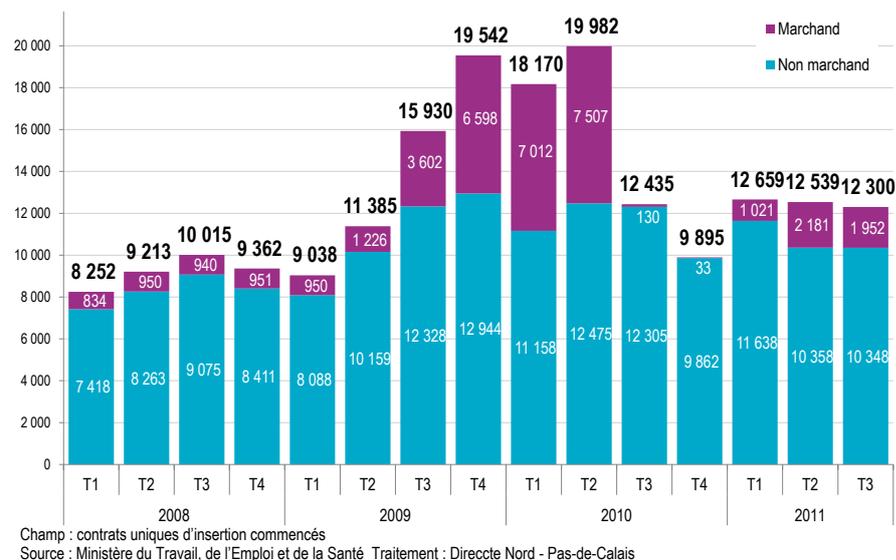
En 2011, plus de 51 000 CUI auront été signés en Nord - Pas-de-Calais.

De janvier à septembre, 37 500 nouveaux contrats ont débuté, dont 32 350 dans le secteur non marchand. La moitié des contrats signés fait suite à un renouvellement de contrats initiaux. **Graphique 18**

Les contrats commencés en région représentent 13 % de l'enveloppe nationale de contrats aidés débutés ou renouvelés dans l'année.

Les demandeurs d'emploi inscrits depuis plus d'un an à Pôle emploi sont la cible prioritaire du CUI. Ils bénéficient de 67 % des nouveaux contrats conclus en région contre 56 % en moyenne nationale.

Graphique 18 • Entrées en contrat unique d'insertion



Fin septembre 2011, 35 665 personnes bénéficient d'un contrat aidé dans la région dont 9 175 jeunes et 20 343 demandeurs d'emploi de longue durée. De juin à septembre, le nombre de bénéficiaires a diminué de 200 personnes dans le secteur marchand et de 4 900 personnes dans le secteur non marchand. Cette diminution s'explique principalement par des fins de contrats aidés, même si les nouveaux contrats sont en légère baisse de 2 % ce trimestre.

### 8 000 contrats d'autonomie signés sur les 4 années d'expérimentation

Mis en place en 2008 dans le cadre du plan « Espoir Banlieues », le contrat d'autonomie permet un accompagnement intensif et personnalisé des jeunes domiciliés dans un quartier couvert par un contrat urbain de cohésion sociale et rencontrant des difficultés particulières d'accès à l'emploi. Depuis janvier 2011, 2 066 contrats d'autonomie ont été enregistrés dans le Nord - Pas-de-Calais, soit 26 % des contrats conclus en France.

Ce dispositif devait être déployé à titre expérimental pour une durée de 4 ans et a pris fin en septembre 2011.

Sur les 4 années d'expérimentation, 8 000 contrats ont été signés

en région au profit de jeunes particulièrement exposés au chômage. Après la phase d'accompagnement, 45 % des sorties ont débouché sur une formation professionnelle qualifiante, un emploi durable ou une création d'entreprise.

Devant ces résultats, le dispositif a été renouvelé dans le département du Nord jusqu'en avril 2013.

### Depuis janvier, les missions locales ont permis à 12 200 jeunes d'intégrer un contrat d'insertion dans la vie sociale

Les 27 missions locales de la région accompagnent l'insertion sociale et professionnelle des jeunes de 16 à 25 ans sortis du milieu scolaire. Les jeunes qui se tournent vers le réseau des missions locales sont majoritairement peu diplômés puisque 70 % ne possèdent pas de diplôme supérieur au CAP ou BEP.

Au cours du 3<sup>e</sup> trimestre 2011, 65 000 jeunes ont été en relation avec leur mission locale par l'intermédiaire d'un entretien, d'ateliers, d'informations collectives, d'intermédiation, de contacts par lettre ou téléphone.

Les conseillers ont reçu 9 400 jeunes pour un premier entretien individuel,

ce qui porte à 25 750 le nombre de jeunes nouvellement accueillis depuis janvier.

Parmi les 16 500 jeunes débutant une formation ou un emploi au 3<sup>e</sup> trimestre 2011, 60 % signaient un contrat de travail, 30 % intégraient une formation et 10 % avaient recours à l'alternance pour entrer dans la vie active.

Entre juillet et septembre, 241 000 actions ont été proposées à 46 400 jeunes suivis par le réseau. La majeure partie des propositions porte sur leur insertion professionnelle. Une proposition sur cinq concerne néanmoins une thématique sociale (logement, santé, loisirs ou actes de citoyenneté) et témoigne de l'accompagnement global des jeunes assuré par les missions locales.

Les missions locales peuvent proposer aux jeunes rencontrant des difficultés particulières d'accès à l'emploi un contrat d'insertion dans la vie sociale (CIVIS) pour une durée d'un an renouvelable. Le contrat vise à lever les obstacles d'une insertion dans l'emploi durable ou favoriser les projets de création ou de reprise d'activité.

Depuis janvier 2011, 12 200 jeunes sont entrés dans le dispositif en région dont 64 % étaient de bas niveau de qualification. Ce public particulier, principale cible des CIVIS, peut bénéficier d'un accompagnement personnalisé et renforcé par un référent unique.

## Le dynamisme des contrats de professionnalisation soutient le rythme des entrées en alternance

Alors qu'un jeune actif sur trois recherche un emploi en région, l'alternance est une voie efficace d'accès à l'emploi durable par l'acquisition d'une qualification et d'une expérience professionnelle. Au 30 septembre 2011, 13 920 contrats en alternance ont été enregistrés, répartis entre 7 336 contrats d'apprentissage et 6 584

contrats de professionnalisation.

**Graphiques 19 et 20**

Les entrées en alternance se maintiennent donc au même niveau que 2010, mais uniquement grâce au dynamisme des contrats de professionnalisation.

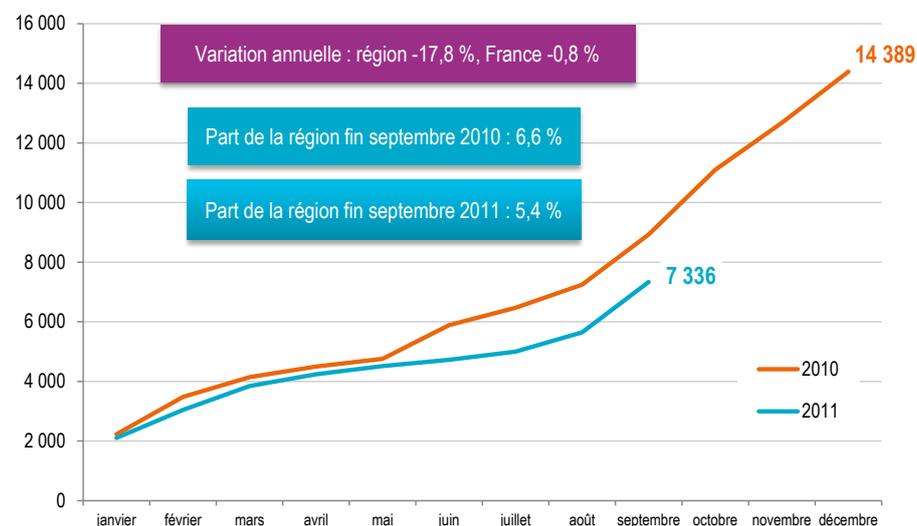
Le 3<sup>e</sup> trimestre 2011 confirme le regain d'intérêt pour ces contrats, utilisés à 80 % par des jeunes. Les entrées en contrat de professionnalisation, cumulées depuis le début de l'année, dépassent de +40 % le niveau atteint en 2010. Elles représentent désormais 47 % des entrées en alternance contre seulement 35 % en 2010.

À l'inverse, depuis le début de l'année et particulièrement

depuis juin, les contrats d'apprentissage peinent à retrouver un niveau équivalent à celui de 2010. Le nombre de contrats d'apprentissage, destinés aux jeunes de 16 à 25 ans, est en baisse de -18 % par rapport au 30 septembre 2010. En France, la situation est moins préoccupante avec une baisse limitée à -1 % sur la même période.

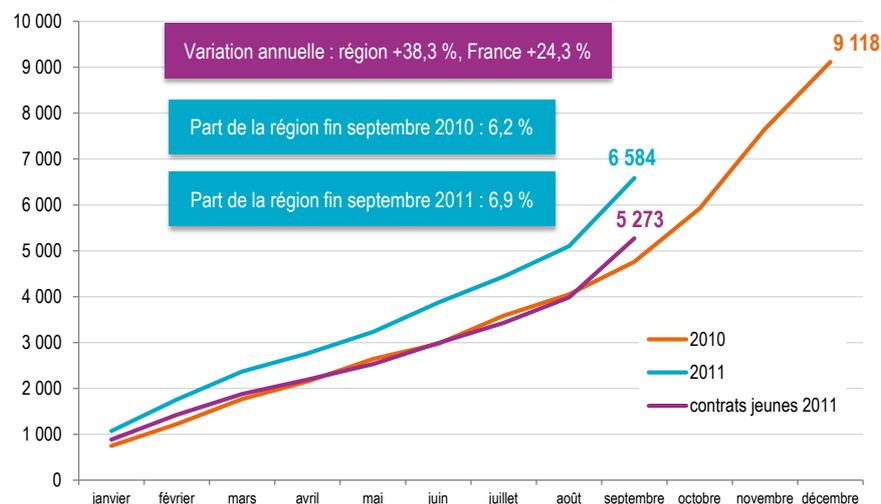
Depuis le 1<sup>er</sup> mars 2011, les employeurs bénéficient d'une aide à l'embauche d'un demandeur d'emploi de plus de 45 ans en contrat de professionnalisation et du dispositif « zéro charges ». En 2012, les entreprises de plus de 250 salariés devront accueillir 4 % d'alternants dans leur effectif.

Graphique 19 • Contrats d'apprentissage enregistrés



Sources : Ministère du Travail, de l'Emploi et de la Santé Traitement : Direccte Nord - Pas-de-Calais  
Remarque : données en cumul sur l'année civile

Graphique 20 • Contrats de professionnalisation enregistrés



Sources : Ministère du Travail, de l'Emploi et de la Santé Traitement : Direccte Nord - Pas-de-Calais  
Remarque : données en cumul sur l'année civile

## Le PIA et le COM pour soutenir le développement de l'apprentissage

L'apprentissage dispose des moyens apportés par le programme d'investissements d'avenir (PIA) pour la modernisation de l'appareil de formation en alternance et le Contrat d'Objectifs et de Moyens (COM) signé le 18 novembre 2011 entre l'État et la Région pour la période 2011-2015.

Le programme d'investissements d'avenir est doté au niveau national pour la période 2010-2014 de fonds exceptionnels (500 Mio EUR) du Grand Emprunt et a pour objet de permettre le développement de places de formation en alternance et l'accroissement de la capacité d'hébergement des jeunes inscrits dans une voie de formation en alternance.

Huit dossiers issus de la région sont en cours d'instruction.

Le COM 2011-2015, dans la continuité du COM 2005-2010, vise le développement quantitatif et qualitatif de l'apprentissage, sa valorisation, ainsi que la modernisation et l'adaptation de l'appareil de formation aux mutations économiques via des opérations d'investissements.

Le COM 2005-2010 a permis une augmentation des effectifs en apprentissage de +28 % sur cinq ans et l'élaboration d'un travail de partenariat renforcé avec les branches professionnelles se traduisant notamment par la conclusion de contrats régionaux d'objectifs et de moyens avec le BTP, la métallurgie, les services à l'automobile, les transports et la logistique.

Le COM 2011-2015 vise un effectif de 42 000 apprentis à l'horizon 2015. Il s'articule autour de trois axes majeurs :

- le développement en volume des entrées en apprentissage ;
- l'accompagnement du parcours de l'apprenti ;
- l'optimisation de l'offre de formation.

Il s'appuie enfin sur une déclinaison directement opérationnelle en 18 actions couvrant les thématiques de la structuration de l'appareil de formation, de la sécurisation des parcours et de l'accompagnement des publics en difficulté.

Les moyens financiers, mobilisés à parité entre l'État et la Région sur la mise en œuvre du COM, atteignent 305 millions d'EUR sur cinq ans et constituent un effort sans précédent.

### Près de 50 000 actions de formation auprès des demandeurs d'emploi

Afin de lutter contre le chômage de longue durée et d'assurer une insertion durable des demandeurs d'emploi, Pôle emploi a financé sur les 9 premiers mois de l'année 8 100 actions de formation, notamment vers les métiers porteurs ou en tension identifiés par le Service Public de l'Emploi.

Les formations conventionnées, centrées sur des besoins récurrents de formation, représentent 43 % des entrées et permettent d'adapter les compétences des demandeurs d'emploi aux exigences du marché du travail.

Les actions de formation préalables au recrutement et les préparations opérationnelles à l'emploi ont concerné respectivement 44 % et 4 % des places de formation.

Complémentaires des autres dispositifs, les aides individuelles à

la formation ont représenté 9 % des entrées en formation. Leur part ne cesse d'augmenter depuis janvier 2011.

Sur la même période, le Conseil régional a assuré 40 000 entrées en formation dans le cadre du Programme Régional de Formation. Enfin, les demandeurs d'emploi ont bénéficié de 1 421 places de formation aux compétences clés.

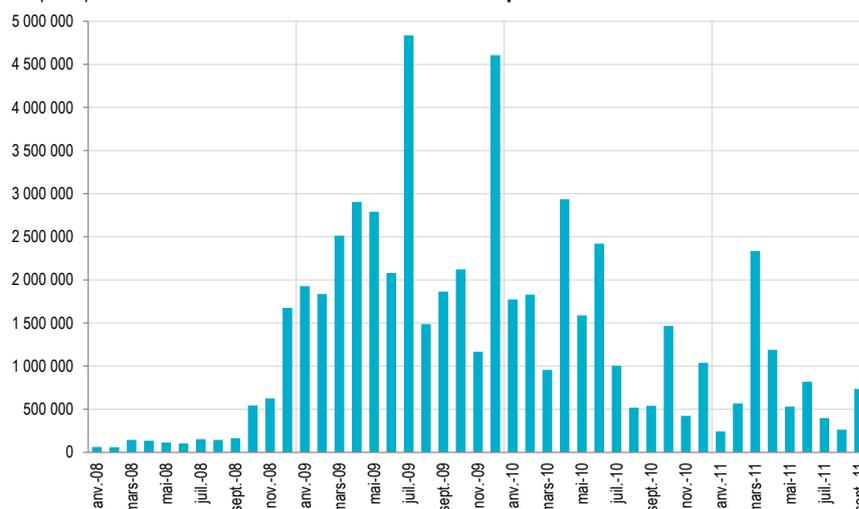
### Au 3<sup>e</sup> trimestre, les entreprises régionales ont demandé deux fois moins d'heures d'activité partielle qu'au trimestre précédent

Le dispositif d'activité partielle permet aux entreprises confrontées à des difficultés de réduire ou de suspendre temporairement leur activité tout en assurant aux salariés une indemnisation partiellement prise en charge par l'État et l'Unedic en remplacement de leur salaire.

Un dispositif complémentaire d'activité partielle de longue durée permet de mieux indemniser les salariés, tout en incitant les entreprises à utiliser les périodes de chômage partiel pour former leurs salariés.

Les entreprises régionales ont demandé deux fois moins d'heures d'activité partielle qu'au trimestre précédent. Au total, les unités territoriales de la Direccte ont autorisé 1,4 million d'heures

Graphique 21 • Heures autorisées en activité partielle



Source : Direccte Nord - Pas-de-Calais

d'activité partielle au 3<sup>e</sup> trimestre 2011, portant à 7,5 millions le nombre d'heures enregistrées depuis janvier. [Graphique 21](#)

La moitié des heures autorisées concernait des demandes d'activité partielle de longue durée.

Les entreprises de la région sont les premières à solliciter ce dispositif. En France, 20 % des heures autorisées ont été enregistrées dans le Nord - Pas-de-Calais, devant la région Rhône-Alpes qui ne réunit que 9 % du volume national des heures autorisées.

L'activité partielle est principalement utilisée par l'industrie. Les heures ont été autorisées pour 54 % dans la filière automobile, 14 % dans la métallurgie et 7 % dans la construction. [Tableau 9](#)

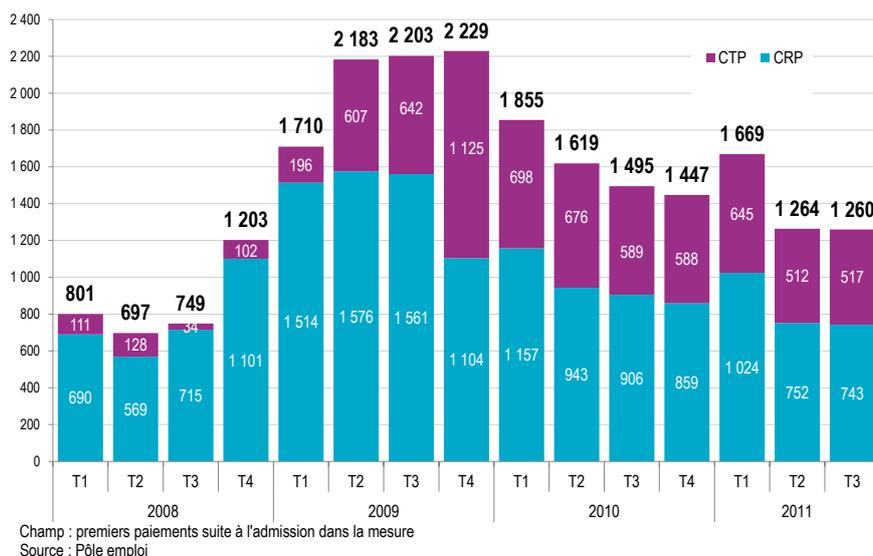
Depuis janvier, l'activité partielle a concerné 36 700 salariés dans 760 établissements.

Les zones d'emploi de Béthune-Bruay et de Douai ont rassemblé la moitié des heures autorisées en région. Parmi les salariés travaillant dans la zone d'emploi de Douai, 14 % ont connu une période d'activité partielle depuis le début de l'année.

Lorsque le contrat de travail ne peut être maintenu, les salariés subissant un licenciement économique bénéficient d'une Convention de Reclassement Personnalisé (CRP) ou d'un Contrat de Transition Professionnelle (CTP).

Dans la région, 2 519 salariés ont bénéficié de la CRP et 1 674 du CTP, réservé aux territoires les plus sinistrés. Au 30 septembre 2011, le nombre d'accompagnements est en baisse de -16 % pour la CRP et de

Graphique 22 • Entrées en CRP et CTP



-15 % pour le CTP par rapport à la même période en 2010. [Graphique 22](#)

## Les salariés licenciés pour motif économique bénéficient désormais du Contrat de Sécurisation Professionnelle

Depuis le 1<sup>er</sup> septembre 2011, le Contrat de Sécurisation Professionnelle (CSP) devient le dispositif unique d'accompagnement des salariés licenciés pour motif économique des entreprises de moins de 1 000 salariés.

Il remplace la Convention de Reclassement Personnalisé et le Contrat de Transition Professionnelle qui continuent à s'appliquer pour les procédures de licenciement économique engagées avant le 31 août 2011.

D'une durée maximale de 12 mois, le

CSP organise un parcours de retour à l'emploi, si nécessaire au moyen d'une reconversion, d'une création ou d'une reprise d'entreprise. Une allocation spécifique de sécurisation professionnelle équivalente au minimum à 80 % du salaire brut est versée pendant une durée de 12 mois maximum aux salariés justifiant d'un an d'ancienneté dans l'entreprise.

Dans le Nord - Pas-de-Calais, le pilotage de ce nouveau dispositif est placé sous l'égide du préfet de Région dans le cadre du Conseil Régional de l'Emploi.

Il réunit les services de l'État, Pôle emploi, le Conseil régional, les Conseils généraux et les partenaires sociaux.

Ce partenariat associant acteurs du développement économique et de la formation permet d'organiser au mieux le reclassement des salariés selon le tissu économique, la situation du marché du travail, les besoins des entreprises et les opportunités de développement.

Tableau 9 • Activité partielle par grand secteur d'activité

	Nombre d'établissements concernés	Effectifs concernés par de l'activité partielle	Nombre total de salariés des établissements	Heures autorisées	Part des heures autorisées
Agriculture	10	59	81	25 689	0 %
Industrie	308	31 097	39 664	6 380 076	84 %
Construction	178	1 857	3 115	492 040	7 %
Tertiaire	265	3 701	7 426	658 688	9 %
<b>Total</b>	<b>761</b>	<b>36 714</b>	<b>50 286</b>	<b>7 556 494</b>	<b>100 %</b>

Source : Direccte Nord - Pas-de-Calais  
Remarque : données en cumul sur l'année civile

## Les Écoles de la Deuxième Chance accompagnent des jeunes sortis du système scolaire sans qualification

Concept européen, les Écoles de la Deuxième Chance (E2C) ont été créées à l'initiative d'Édith Cresson, alors commissaire européenne à l'Éducation et actuelle présidente de la Fondation des Écoles de la Deuxième Chance. La première école à voir le jour en France ouvre ses portes à Marseille en 1997 et en 2007 dans le Nord - Pas-de-Calais sur le site de Roubaix.

Faisant de l'emploi des jeunes une de ses priorités, le Président de la République annonce en 2008 sa volonté de développer aux côtés des collectivités publiques le maillage territorial des Écoles afin d'atteindre un objectif de 12 000 places.

Dans le Nord - Pas-de-Calais, l'État s'engage au côté du Conseil régional pour développer les Écoles et atteindre une capacité d'accueil de 1 000 places. Progressivement et avec l'engagement des Chambres de commerce et d'industrie, 4 écoles voient le jour sur 9 sites :

- E2C Grand Lille
- E2C Nord de France
- E2C Artois
- E2C Côte d'Opale

En 2011, plus de 900 jeunes ont été accueillis dans les quatre écoles.

Carte 3

La durée moyenne de parcours varie entre 6 et 8 mois selon les Écoles dont l'objectif est de permettre l'insertion sociale et professionnelle durable des jeunes accueillis.

Les stagiaires ont moins de 25 ans et sont sortis du système scolaire sans qualification (niveau V et infra V en majorité). Ils sont positionnés par les missions locales (60 % à 80 %) et par Pôle emploi.

La construction du parcours professionnel est au cœur du dispositif.

Les stagiaires alternent périodes de formation en centre et en entreprise en fonction de leurs besoins et les Écoles élaborent avec les jeunes des parcours adaptés au tissu socio-économique local.

Durant la période de formation en centre, l'École développe des activités de socialisation et permet au stagiaire de travailler le « savoir être » indispensable pour son insertion professionnelle.

Une remise à niveau des compétences clés est également prévue durant la formation.

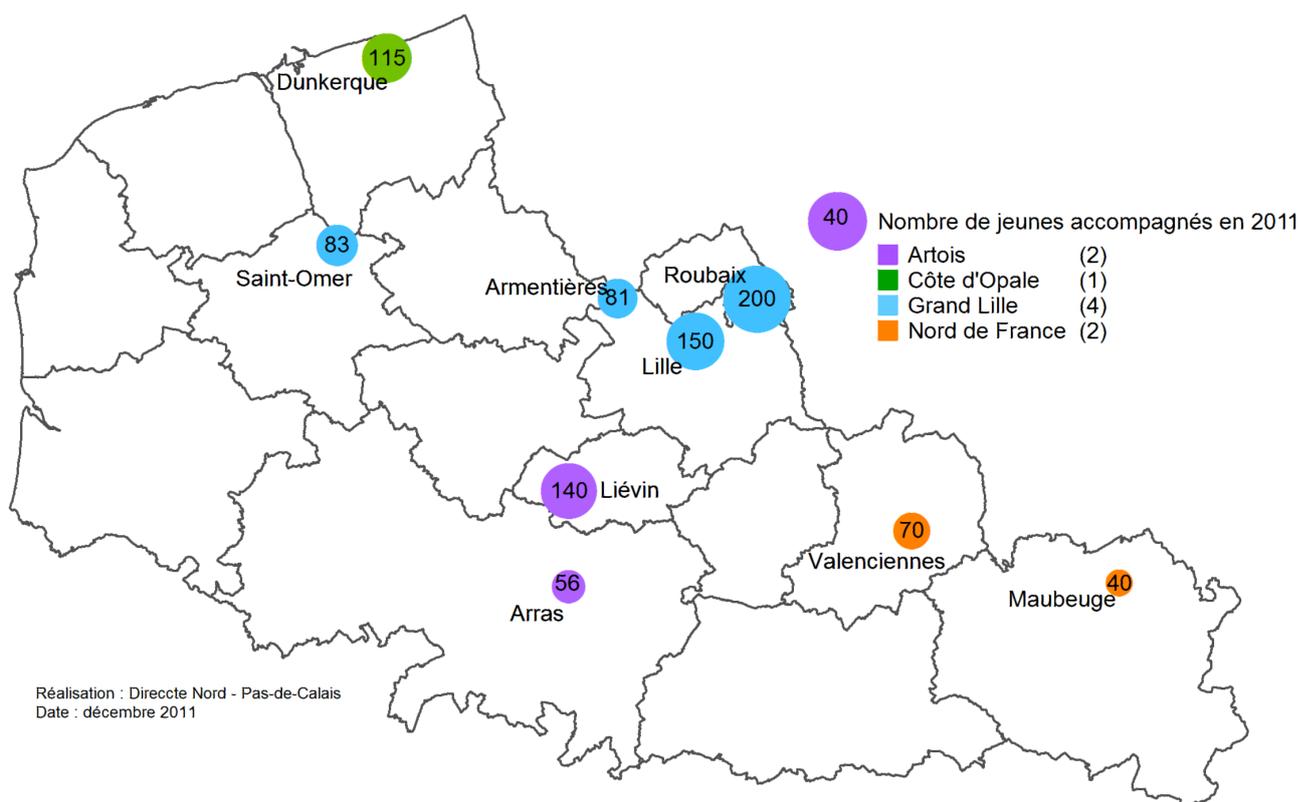
L'engagement des entreprises dans le dispositif constitue une des clés de réussite du dispositif.

Des branches professionnelles et de nombreuses entreprises se sont engagées aux côtés des Écoles en signant des conventions de partenariat pour accompagner les jeunes stagiaires durant leur formation (offres de stages, préparations d'entretiens, petits déjeuners de dirigeants, visites d'entreprises...) ou en proposant des offres d'emploi ou de contrat en alternance.

En moyenne, 60 % des jeunes ayant suivi la formation ont une sortie positive (emploi, formation, alternance).

En 2012, de nouveaux sites pourraient être créés dans le Pas-de-Calais et en particulier sur le littoral.

Carte 3 • Les Écoles de la Deuxième Chance



## Le dispositif de Nouvel Accompagnement pour la Création et la Reprise d'Entreprise (NACRE)

Le dispositif NACRE a remplacé les dispositifs Encouragement aux Développement des Entreprises Nouvelles et chèques conseil à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2009.

Il se caractérise par un accompagnement renforcé des bénéficiaires et comporte trois phases :

- l'aide au montage du projet de création d'entreprise (phase métier 1) ;
- la structuration financière et l'intermédiation bancaire (phase métier 2) ;
- l'appui au démarrage et au développement (phase métier 3).

Cet accompagnement, réalisé dans le Nord - Pas-de-Calais par une trentaine d'opérateurs financés par l'État, est gratuit pour le créateur.

Le parcours vise à favoriser la pérennité des entreprises, en particulier par l'accompagnement post création de trois années.

Le dispositif NACRE concerne, depuis le décret du 28 décembre 2010, tous les demandeurs d'emploi en difficulté alors que son accès était plus restrictif auparavant.

En 2011, le dispositif a accompagné 2 333 créateurs toutes phases confondues dans le Nord - Pas-de-Calais. Le nombre de nouvelles entrées est de 1 022 en 2011. L'objectif pour 2012 est de 1 100 entrées. **Graphique 23**

Au cours de la phase métier 2, dite de structuration financière, les créateurs peuvent se voir accorder un prêt à taux zéro couplé avec un prêt bancaire.

Ce sont 476 prêts (garantis par l'État via le fonds de cohésion sociale) qui ont été notifiés par la Caisse des Dépôts et Consignations en 2011 pour un montant moyen de 4 850 euros avec un effet levier de 8 (base 2010).

Le dispositif NACRE s'articule parfaitement avec le Programme Régional de Création et Transmission d'Entreprises (PRCTE), piloté par le Conseil régional dans le cadre du Schéma Régional de Développement Économique (SRDE).

Mis en place en 2001 et cofinancé par l'État, le Conseil régional, les Conseils généraux du Nord et du Pas-de-Calais, la Caisse des dépôts et Consignations et l'Europe, en partenariat avec l'Agence Pour la Création d'Entreprises, le PRCTE, devenu « Je Crée en Nord - Pas-de-Calais », a permis de développer significativement l'esprit d'entreprise dans la région.

L'État a mobilisé 8 millions d'EUR au titre du Contrat de Projets État-Région 2007-2013 pour le financement de ce programme, dont 5 millions axés sur le volet transmissions d'entreprises.

Depuis 2003, 25 000 personnes sont accueillies en moyenne chaque année dans le cadre du PRCTE,

16 000 ont été accompagnées et 6 500 ont créé ou repris une entreprise après avoir été accompagnées.

Environ 1 700 prêts d'honneur d'environ 5 000 EUR ont été accordés avec un effet levier de 6.

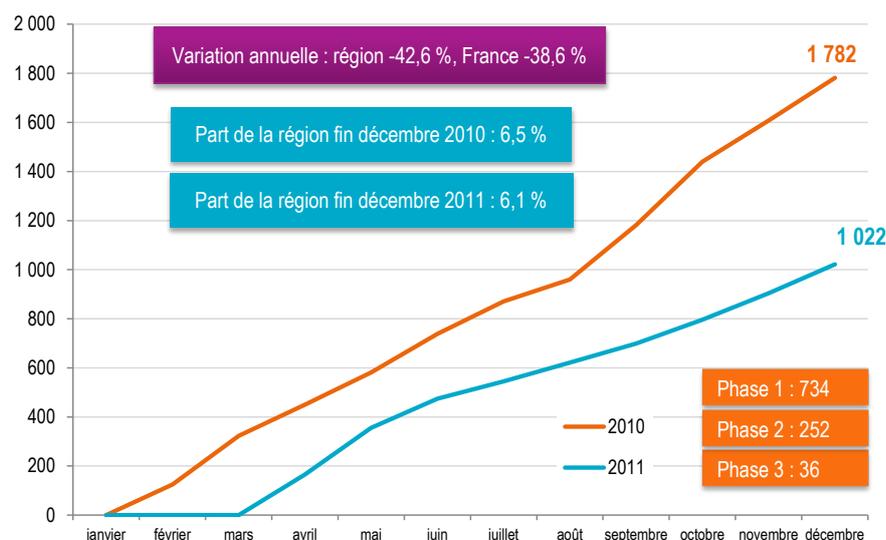
Cet effort collectif exceptionnel a largement participé au développement de la création d'entreprises en région.

Ainsi, le nombre de créations d'entreprises est passé de 10 000 créations annuelles jusqu'en 2001 à 26 540 en 2010 (dont 15 764 auto-entrepreneurs).

Le PRCTE s'est doté d'outils de sensibilisation, de communication et d'animation efficaces dont les sites internet :

- [www.jecree.com](http://www.jecree.com)
- [www.jereprends.com](http://www.jereprends.com)
- [www.demainjecree.com](http://www.demainjecree.com)
- [www.jecree.mobi](http://www.jecree.mobi)

Graphique 23 • Entrées dans le dispositif NACRE



Sources : Ministère du Travail, de l'Emploi et de la Santé Traitement : Direccte Nord - Pas-de-Calais  
Données à l'adresse de l'opérateur, en cumul sur l'année civile

# L'État accompagne les entreprises et les territoires dans l'anticipation des effets des mutations économiques

## Action collective « Anticipation des mutations économiques »

L'objectif est d'accompagner des entreprises confrontées à une mutation de leur environnement externe impliquant une transformation dans leur organisation. Il s'agit de maintenir, voire de développer leur activité, notamment à travers les emplois et les compétences de leurs salariés.

Entre 2004 et 2005, l'Association Régionale de l'Amélioration des Conditions de Travail (ARACT) a réalisé, avec l'appui du Fonds Social Européen, un travail d'expérimentation sur des démarches et outils de gestion des ressources humaines adaptés aux PME et à leurs salariés.

L'action « mutation » a démarré en 2006 avec comme objectif le maintien de la performance et l'amélioration de l'employabilité interne ou externe des salariés, dans les entreprises confrontées à une « rupture » prévisible.

Cette opération touche les domaines de l'organisation, des compétences et des emplois et s'articule autour de trois objectifs :

- renforcer la pérennité de l'entreprise : organisation, qualité, santé, compétences, investissement ;
- réussir la transition : formation ;
- construire des mobilités et conversions : valorisation et reconnaissance des compétences.

À l'issue d'une première action portée par l'ARACT, 3 porteurs ont pris le relais (CGPME<sup>(1)</sup>, Forthac<sup>(2)</sup> et la Chambre de commerce et d'industrie Grand Lille) permettant la sensibilisation et l'accompagnement d'une quarantaine d'entreprises menacées.

Aujourd'hui, la CCI de région, en se basant sur les bilans montrant une réelle utilité et efficacité de l'action, reconduit cette opération et l'étend au niveau régional. Chacune des

4 CCI territoriales détectera les entreprises, 36 au total, pouvant entrer dans l'action. Elle permettra également à une partie d'entre elles de mettre en place des actions portant sur des innovations produits/services.

L'ARACT propose en outre pour 6 entreprises d'élargir le champ des problématiques traitées au thème de la pénibilité au travail.

Outre sa complémentarité avec les dispositifs relatifs aux mutations économiques (GPEC territoriale...), cette action collective répond à la double problématique de la situation économique et sociale de l'entreprise. Par conséquent, l'accompagnement financier se fait conjointement par le ministère du Travail, de l'Emploi et de la Santé et celui de l'Économie, des Finances et de l'Industrie. Sur un budget total de 906 000 EUR, l'État finance la moitié, les CCI et les entreprises complètent le financement.

## Le Contrat d'Étude Prospective (CEP) : exemple du CEP Transports

Le CEP est un diagnostic sur les besoins en emploi et en compétences lancé sur la base d'enjeux partagés entre l'État et les partenaires socio-économiques d'une branche professionnelle, d'un secteur d'activité ou d'un territoire.

L'objectif de ce diagnostic tourné vers l'action est d'anticiper les changements et d'éclairer les stratégies en ressources humaines des partenaires sociaux et des pouvoirs publics.

Un CEP a ainsi été signé en 2011 entre l'État et les différents partenaires du secteur des transports, en partenariat avec les organisations syndicales et le Conseil régional. Il a pour objet d'identifier les besoins en emploi et en compétences d'ici à 5 ans des entreprises du transport routier de marchandises et activités auxiliaires et du transport routier de voyageurs.

Le secteur est aujourd'hui confronté à un certain nombre de mutations -

économiques, environnementales, règlementaires et sociétales - qui vont ou pourraient avoir des conséquences dans le domaine de la gestion des ressources humaines, de l'emploi et des compétences.

La croissance des coûts de transport liée au prix de l'énergie, l'informatique embarquée, la féminisation des métiers, les certifications qualité ou encore la modification des rythmes scolaires sont autant de facteurs pouvant avoir un impact sur les besoins en compétences du secteur.

La branche est ainsi conduite à s'interroger sur l'évolution possible des métiers, des emplois, des qualifications d'aujourd'hui et de demain :

- Les métiers d'aujourd'hui seront-ils les mêmes demain ?
- Verra-t-on l'émergence de nouveaux métiers ?
- Quelles seront les nouvelles compétences à acquérir ?
- Chaque secteur d'activité requiert-il des savoirs particuliers ?

- Les dirigeants s'accordent à reconnaître qu'au-delà des compétences de base, les salariés devront devenir polyvalents. Mais quelles connaissances leur font défaut à ce jour (rôle commercial...)?
- Toutes les catégories de salariés (conducteur, exploitant...) sont-elles concernées par ces évolutions ?
- Les dirigeants ont-ils besoin de formations spécifiques ?

À travers des scénarii d'évolution des données économiques, démographiques, technologiques, opérationnelles et sociales susceptibles d'impacter le secteur, le cabinet missionné sur cette étude devra aboutir à une proposition d'actions (formations et autres) visant le maintien, le développement et l'évolution des compétences des salariés dans les secteurs du transport routier pour favoriser la continuité professionnelle.

(1) : Confédération Générale du Patronat des Petites et Moyennes Entreprises

(2) : le Forthac est l'Organisme Paritaire Collecteur Agréé des branches « chaussure », « couture », « cuirs et peaux », « entretien textile », « habillement », « maroquinerie » et « textile ».

## Le numéro Azur « Soutien TPE/PME » : 0810 00 12 10

Le numéro Azur 0810 00 12 10 « Soutien TPE/PME » permet d'orienter directement les artisans, commerçants, professionnels libéraux ou dirigeants de PME soit vers le Médiateur du crédit lorsqu'ils rencontrent des difficultés d'accès au crédit, soit vers le « Correspondant PME » de leur département pour les aider dans leurs démarches administratives.

Les « correspondants PME » ont été installés dans les Direccte en janvier 2011.

Ce dispositif s'inscrit dans le cadre du programme de simplification et d'accompagnement pour les PME.

Il s'articule autour de deux axes :

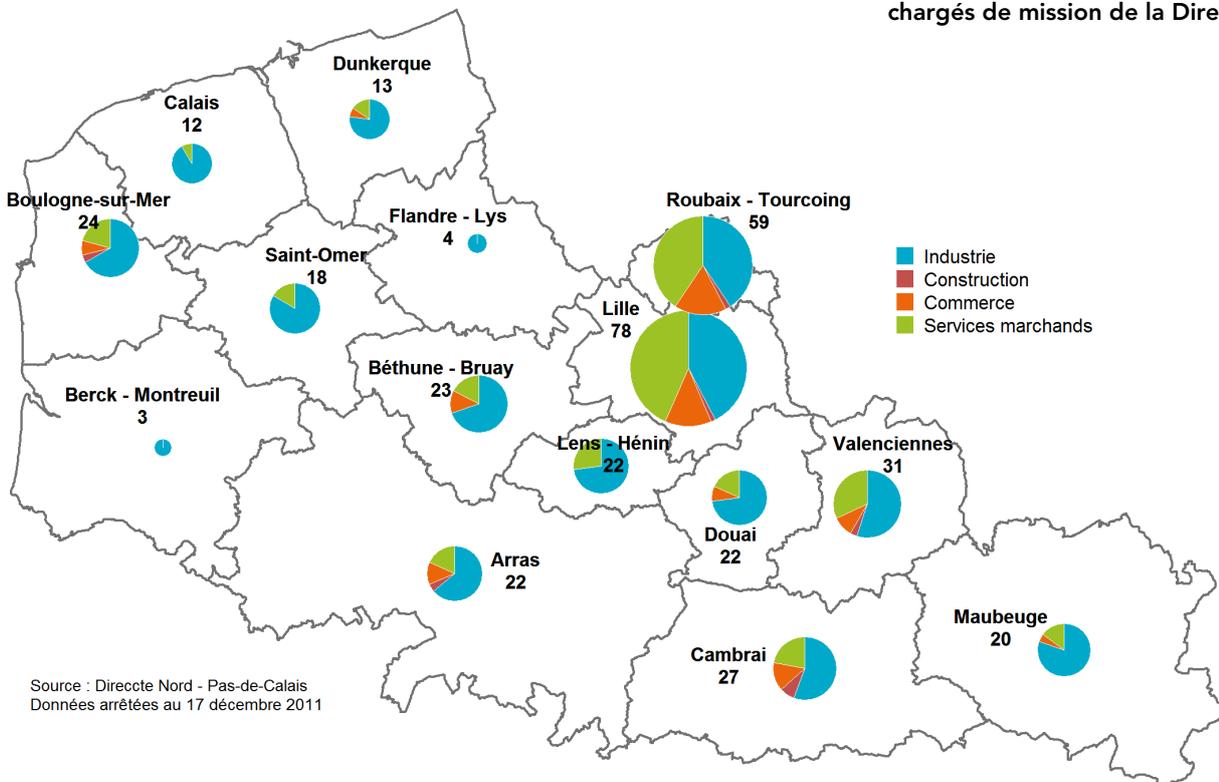
- un renforcement de l'appui territorial aux PME par le biais de « correspondants » de l'État pour les PME dans chaque département ;
- une simplification de l'environnement administratif des PME.

Le dispositif renforce l'action de la Direccte dans l'orientation et l'accompagnement des PME, action qui s'exprime en particulier au travers de visites d'entreprises réalisées par des agents polyvalents et à l'écoute des problématiques des entreprises.

En 2011, près de 400 visites d'entreprises ont ainsi été réalisées dans la région Nord - Pas-de-Calais.

Carte 4

Carte 4 • Visites d'entreprises réalisées en 2011 par les chargés de mission de la Direccte



### Créations d'entreprises

La série des créations d'entreprises est constituée à partir des informations du répertoire Sirene. Toute entreprise, personne physique ou personne morale, est inscrite au répertoire lors de sa première déclaration de démarrage d'activité non salariée et reçoit un numéro d'identification unique.

Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2007, la notion de création d'entreprise présentée par l'Insee s'appuie sur le concept défini par Eurostat afin d'harmoniser et de comparer les données européennes. Une création d'entreprise au sens d'Eurostat correspond à l'apparition d'une unité légale exploitante n'ayant pas de prédécesseur.

Depuis les données relatives à janvier 2009, les statistiques de créations d'entreprises incluent les demandes de créations en auto-entrepreneur enregistrées dans Sirene. Ce dénombrement n'inclut pas les entrepreneurs déjà en activité avant le 1<sup>er</sup> janvier 2009 qui demandent, à titre dérogatoire au plus tard le 31 mars 2009, à bénéficier du régime micro-social et du versement fiscal libératoire en 2009.

### Estimations d'emploi

Les estimations d'emploi mises en oeuvre par l'Insee désignent une synthèse de sources permettant de dénombrer le nombre de personnes en emploi (et non le nombre de postes de travail, correction de la multi-activité). En région, les données conjoncturelles couvrent le champ de l'emploi salarié privé essentiellement marchand, hors agriculture et particuliers employeurs.

Sont exclus le secteur OQ (administration publique, enseignement, santé humaine et action sociale), les stagiaires Afpa, les caisses de congés payés, la vente à domicile et l'administration d'immeubles. Ces séries localisées sont ensuite désaisonnalisées avant d'être recalées sur le niveau national afin d'assurer une cohérence géographique à tous les niveaux.

Les estimations classiques comptabilisent les emplois intérimaires dans le secteur des services marchands. Afin de mieux rendre compte de la réalité du fonctionnement de l'économie, la Direccte Nord - Pas-de-Calais affecte les intérimaires à leurs secteurs utilisateurs. Cette correction des effets de substitution entre emplois directs inscrits dans le secteur et emplois indirects relevant de l'intérim permet de donner un éclairage particulier sur les dynamiques d'emploi et les logiques de recrutements qui se nouent dans chaque secteur d'activité. La source utilisée combine les estimations d'emploi de l'Insee avec la mesure réaffectée de l'intérim de la Direccte Nord - Pas-de-Calais.

### Tensions sur le marché du travail

Pour permettre un suivi sur longue période de l'évolution de la demande et de l'offre d'emploi ainsi que des indicateurs caractérisant le marché du travail tels que l'indicateur de tension, les ruptures de série engendrées par les changements de nomenclature doivent être contournées (PCS et/ou ROME).

Une nomenclature agrégée de métiers intitulée Grandes Familles Professionnelles (GFAP) a ainsi été créée à partir des briques élémentaires constituant les 224 familles professionnelles utilisées de 2000 à 2009 et les 240 familles professionnelles de 2010. Le niveau détaillé de ces familles professionnelles a permis dans 99 % des cas de trouver une affectation unique de chaque métier à une GFAP. Le reste a été regroupé dans une catégorie « non classé ailleurs ».

Les GFAP comportent cinq catégories de métiers : les métiers de l'agriculture, pêche, environnement, transport maritime et fluvial, les métiers de l'industrie, les métiers de la construction, les métiers du tertiaire et les métiers non classés ailleurs.

Un domaine professionnel est une table de passage mettant en relation différentes nomenclatures qui caractérisent chacune un champ particulier : la formation, l'emploi, le marché du travail.

### Taux de chômage

Les séries de taux de chômage localisés (régionaux et départementaux) s'appuient désormais sur l'interprétation européenne du concept de chômage au sens du BIT. Par ailleurs, les calculs sont effectués en moyenne trimestrielle, en synthétisant les informations de l'enquête Emploi en continu (notion de chômage BIT pour le volume national) et celles de Pôle emploi sur les demandeurs d'emploi en fin de mois (notion de chômage répertorié, pour la ventilation régionale et départementale). Ainsi, pour les estimations régionales et départementales, la dénomination « taux de chômage localisés » remplace celle de « chômage au sens du BIT », utilisée jusqu'en septembre 2007.

### Pour en savoir plus

---

Direccte [2011], Repères emploi Nord - Pas-de-Calais, n° 29, 30, 31, août, septembre, octobre.

Direccte [2011], « Le contrat de professionnalisation en Nord - Pas-de-Calais – Évolution 2008-2010 : l'impact de la crise sur le recours des entreprises au dispositif d'insertion en alternance », Les Synthèses de la Direccte, n°5, mars.

Direccte [2010], « Du chômage partiel à l'activité partielle en région Nord - Pas-de-Calais – Bilan 2008-2009 », Panorama emploi – formation Nord - Pas-de-Calais, n°69, décembre.

Site internet de l'Agence pour la création d'entreprises : [www.apce.com](http://www.apce.com)

Site internet de l'Organisme Paritaire Collecteur Agréé des transports : [www.opca-transport.com](http://www.opca-transport.com)

Site internet des études de la Direction Nord - Pas-de-Calais de Pôle emploi : [www.pole-analyse-emploi.fr](http://www.pole-analyse-emploi.fr)

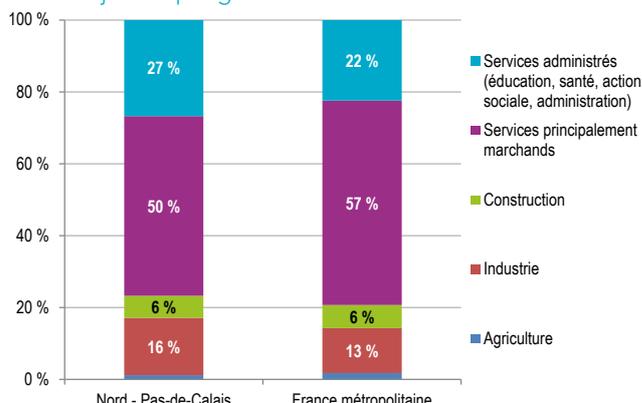
Site internet de l'OREF Nord - Pas-de-Calais : [www.oref.c2rp.fr](http://www.oref.c2rp.fr)

# Chiffres clés de la région Nord - Pas-de-Calais

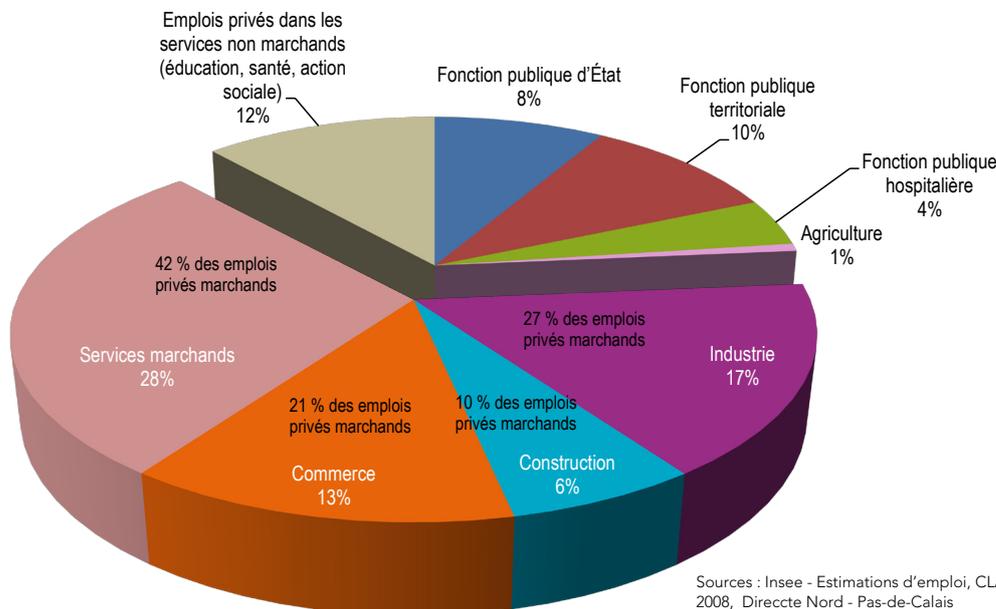
Indicateurs	Nombre	Part dans la France métropolitaine	Place de la région
Habitants	4 millions	6 %	4
Population en âge de travailler (de 15 à 64 ans)	2,6 millions	7 %	4
Actifs	1,77 million	6 %	4
Actifs ayant un emploi	1,5 million	6 %	4
Emploi non salarié	100 000	4 %	9
Emploi salarié	1,4 million	6 %	4
Nombre d'établissements par secteur d'activité	Agriculture : 17 483	3 %	
	Industrie : 12 946	4 %	
	Construction : 17 377	4 %	
	Tertiaire : 218 699	5 %	
Économie sociale et solidaire	Établissements : 10 272	5 %	9
	Emploi salarié : 143 000	6 %	5
Artisanat	Établissements : 39 255	4 %	9
	Emploi salarié : 116 000		
Emploi touristique	37 000		
PIB	96 milliards d'euros	5 %	4
PIB par habitant	24 025 euros		16
Valeur ajoutée (en milliards d'euros)	Brute totale : 87	5 %	4
	Agriculture : 1	3 %	14
	Industrie : 14	7 %	3
	Construction : 5	5 %	8
	Services principalement marchands : 44	5 %	4
	Services administrés : 23	6 %	4
Importations du 3e trimestre 2011	9,5 milliards d'euros	8 %	4
Exportations du 3e trimestre 2011	7,7 milliards d'euros	8 %	4
Brevets publiés en 2010	249	2 %	13
Nombre de chercheurs en 2007	4 789	3 %	10
Dépenses de recherche et développement en 2007	630 000 euros	2 %	15
Part du secteur privé dans les dépenses de R&D	46 %		20
Demandeurs d'emploi fin novembre 2011	332 500	8 %	4
Demandeurs d'emploi jeunes fin novembre 2011	64 500	10 %	2
Demandeurs d'emploi de longue durée fin novembre :	141 600	9 %	2
Demandeurs d'emploi résidant en ZUS fin juin 2011	50 650	11 %	2
Bénéficiaires du rSa fin septembre 2011	193 650	11 %	2

Sources : Insee, Pôle emploi, Dares, Douanes, Cnaf, Draaf, Depp, INPI

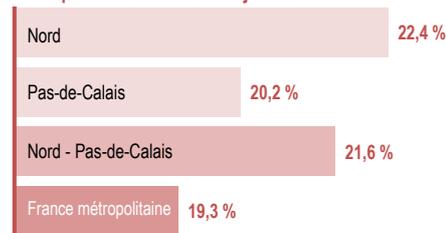
## Valeur ajoutée par grand secteur d'activité



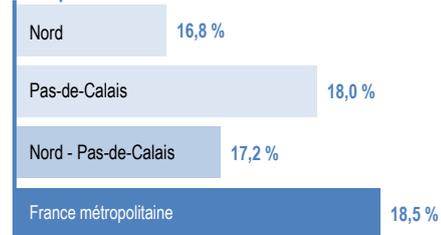
## Estimation de la répartition de l'emploi salarié



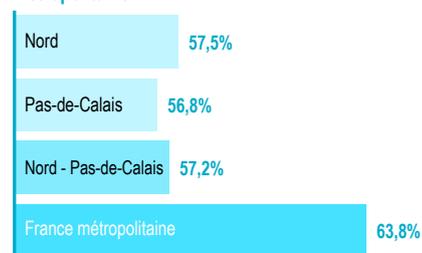
## Part des 15-24 ans dans la population en âge de travailler, 1<sup>er</sup> région de France métropolitaine avec 570 000 jeunes



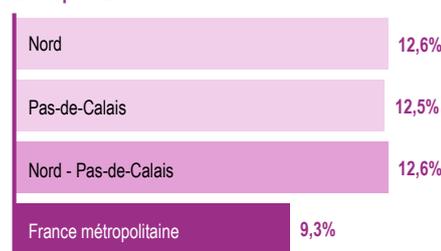
## Part des 55-64 ans dans la population en âge de travailler, 21<sup>e</sup> région de France métropolitaine avec 454 000 séniors



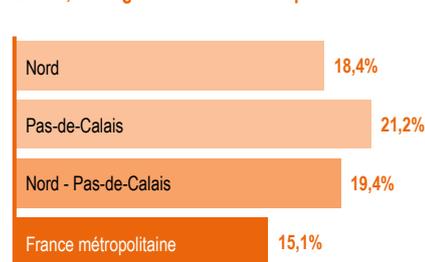
## Taux d'emploi, 21<sup>e</sup> région de France métropolitaine



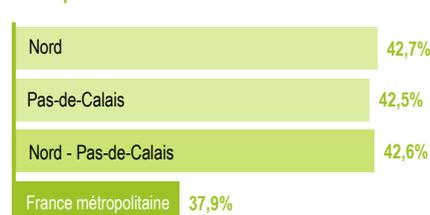
## Taux de chômage, 2<sup>e</sup> région de France métropolitaine



## Part des demandeurs d'emploi de moins de 25 ans, 1<sup>er</sup> région de France métropolitaine



## Part des demandeurs d'emploi inscrits depuis plus d'un an, 1<sup>er</sup> région de France métropolitaine



Document réalisé par la Mission Synthèse  
de la Direccte Nord - Pas-de-Calais



entreprises **travail** régulation  
**emploi** développement économique  
tourisme **dialogue social**  
**formation** tout au long de la vie  
international **compétitivité**  
régulation concurrentielle



## **Direccte** Nord - Pas-de-Calais

Direction Régionale des Entreprises, de la Concurrence,  
de la Consommation, du Travail et de l'Emploi

Les Arcades de Flandre • 70 rue Saint-Sauveur • BP 456 - 59021 LILLE Cedex

Tél. 03 20 96 48 60 • Fax. 03 20 52 74 63

Internet : <http://nord-pas-de-calais.direccte.gouv.fr>